



RAPPORT D'ACTIVITÉ
2024

2024



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT





SOMMAIRE

1. Édito du Président	5	5. Rapport financier	36
2. Rapport de la Secrétaire fédérale	6	a. Rapport de gestion du trésorier	37
3. Commissions fédérales	10	b. Bilan et Compte de résultat	42
a. Commission Médicale	11	I. Bilan	42
b. Commission Nationale Juridique et d'Éthique	14	II. Compte de résultat	44
c. Commission Nationale des Juges	15	c. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels	46
d. Commission Formation et Emploi	15	d. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées	50
e. Commission Nationale des Mutations	17	e. Budget prévisionnel 2025	52
f. Commission Nationale de Labellisation	17	6. Projets des résolutions	54
g. Commission Disciplinaire Fédérale et Commission Disciplinaire Fédérale d'Appel	18	a. Assemblée Générale Ordinaire du 201 ^{ème} congrès fédéral	55
h. Commission Nationale Environnement et Développement Durable	18	b. Assemblée Générale extraordinaire du 201 ^{ème} congrès fédéral	56
i. Commission des Jeunes	19	7. Récompenses fédérales	58
4. Rapport d'activité technique	20	a. Liste des récipiendaires : plaquette fédérale, médailles d'honneur or, argent, bronze	59
a. Rapport du Directeur Technique National	21	b. Présentation des récipiendaires de la plaquette fédérale	61
b. Commissions Nationales Spécialisées	28	8. Glossaire	64
c. Commission Nationale Prospective des Pratiques Compétitives	33		
d. Commission Nationale Prospective des Pratiques Non Compétitives	33		
e. Commission des territoires ultramarins et Corse	34		





1. ÉDITO

RAPPORT ANNUEL 2024

UN PROJET STRATÉGIQUE GLOBAL...

Les finalités du projet Synergym2024¹ traduisent une vision stratégique à long terme pour renforcer la FFGym et la gymnastique. La proposition VAJOPE faite lors de l'assemblée générale 2023 était destinée à nous centrer pour cette dernière année du mandat, sur la lutte contre les Violences, la création de l'Académie, les Jeux Olympiques et Paralympiques et l'Economie de notre milieu.

...POUR DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES...

En 2024, sans doute que l'enthousiasme de l'anniversaire des 150 ans de la FFGym a participé à la ferveur générale. Toujours est-il que le record de licences fédérales est largement battu pour aboutir à 340 000. En complément, le plan de lutte contre les violences (verbales, physiques, psychologiques ...) a conduit à faciliter les signalements, nommer et former des référents à chaque strate fédérale, et à poser des axes de réflexion pour de prochaines Assises sur l'enseignement technique. En complément, l'Académie France Gymnastique (AFG) est créée, prenant en compte les formations de bénévoles et de professionnels, la formation continue obligatoire et la formation d'experts. Dans notre pays, d'une part les exigences sociales évoluent, et, d'autre part, le niveau mondial en gymnastique atteint des sommets. Dans ce cadre, l'AFG est un outil nécessaire à une pratique de qualité respectueuse des personnes et de leur santé.

...DANS UNE DYNAMIQUE OLYMPIQUE...

Par ailleurs, la Fédération avait soutenu dès 2017 la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. Nous y sommes maintenant. Les JO, ce sont des compétitions mais aussi des accueils internationaux et des actions promotionnelles.

Aujourd'hui, nous sommes qualifiés dans les 4 disciplines olympiques (avec le regret de ne pas avoir d'équipe masculine). Nous avons aussi accueilli une vingtaine de délégations étrangères pour un ou plusieurs stages sur tout le territoire. Parallèlement, la Fédération, avec ses structures déconcentrées et ses clubs affiliés, a participé

aux différentes actions promotionnelles (Journée olympique, Terre de Jeux, flamme olympique etc...). Enfin, pour mieux vivre et partager le plaisir des JO Paris 2024, de nombreuses invitations financées par la Fédération ou l'Etat ont été attribuées aux acteurs de la gym (champions, entraîneurs, CTS, juges, dirigeants, collaborateurs) pour les compétitions ou la cérémonie d'ouverture. Il ne reste qu'à souhaiter à chacun de nos gymnastes la meilleure réussite pendant la quinzaine olympique.

...EN ANTICIPANT L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE...

L'Etat a annoncé devoir économiser 20 milliards d'euros, et compte pour cela, en partie, sur les collectivités territoriales. Dans ce contexte, en complément du nombre de CTS revu à la baisse chaque année (90 jadis pour 57 postes actuellement), envisager, une fois les JO 2024 passés, le maintien des taux actuels de subvention publique semble impossible.

Dans une recherche d'autonomie relative et pour continuer à investir sur son propre développement, la Fédération, prise au sens large, doit accentuer la création d'économies qui rejailliront sur tous. Ainsi, la démarche en cours est absolument nécessaire et ne s'oppose pas à une démarche plus sportive ou sociale.

...TOUT EN PRÉPARANT L'AVENIR...

Le puissant accueil des clubs, la hausse du nombre de licences après les années Covid, les dynamiques territoriales, les très nombreuses médailles internationales toutes disciplines confondues, obtenues lors des championnats du Monde ou d'Europe et des coupes du Monde, avec une mention spéciale pour les catégories « juniors » qui s'affirmeront au cours du temps, sont des indicateurs très encourageants pour tous ceux qui aiment la gymnastique, celle qui est créative et tournée vers l'avenir.

On compte sur vous.

James Blateau
Président

¹ Finalités SynerGym2024 : Augmenter le nombre de clubs affiliés et de licenciés FFGym / Fédérer et responsabiliser des acteurs / Promouvoir la gymnastique, son activité et ses valeurs / Atteindre les podiums internationaux / Tendre à l'autonomie financière

2. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE FÉDÉRALE DOMINIQUE MÉRIEUX



INTRODUCTION

La saison 2023/2024 a été marquée par une croissance significative du nombre de licenciés, reflétant la vitalité et le dynamisme de la FFGym. Ce succès est le fruit d'un travail collaboratif et de l'engagement de tous les acteurs, à qui je tiens à exprimer toute ma gratitude.

Cette année marquée par la préparation des Jeux Olympiques tant sur les aspects sportifs qu'organisationnels a généré une activité intense et particulièrement riche. Ce rapport annuel résume tout ce que nous avons accompli.

150^e ANNIVERSAIRE, UNE CÉLÉBRATION ÉBLOUISSANTE

L'année 2023 a été le théâtre d'une commémoration exceptionnelle, marquant le 150^e anniversaire de la FFGym où dès le début de l'année, une série d'activités a été déployée à travers tout le territoire, donnant le coup d'envoi d'une année festive mémorable.

Le point culminant de ces festivités a été atteint les 16 et 17 septembre 2023 à l'Accor Arena de Paris, lors des Nouveaux Internationaux de France de Gymnastique. Cet événement majeur a su captiver l'attention nationale et internationale, transformant la scène en un véritable épice de l'excellence gymnique et de la célébration historique. L'Accor Arena, destinée à accueillir les compétitions de gymnastique artistique et de trampoline lors des prochains Jeux Olympiques, a brillé de mille feux, symbolisant à la fois le passé glorieux et l'avenir prometteur de notre sport.

Le spectacle fut magnifique. Durant le week-end, 24 000 spectateurs ont ovationné les participants. Au-delà de l'étape de coupe du Monde qui a rassemblé un parterre de gymnastes mondiaux de grand talent, et des sept médailles glanées par les gymnastes français, le gala a été le moment phare du week-end et a su émerveiller l'ensemble des spectateurs ainsi que les nombreux invités. À travers un programme retraçant 150 ans d'histoire gymnique, les prestations des athlètes ont incarné la quintessence de la gymnastique, mêlant grâce, force et détermination.

Ce même jour, Michel Boutard, directeur historique de l'événement, faisant valoir ses droits à la retraite, mettait en œuvre sa toute dernière coordination des Nouveaux Internationaux de France. Il a reçu un hommage chaleureux pour son dévouement et ses activités au service de la gymnastique au fil des ans.

Par ailleurs, lors du cocktail de la famille fédérale, nous avons fêté le 100^e anniversaire de notre ambassadeur, Maurice Chatelet. Un moment chargé d'émotion qui a été unanimement salué par le monde de la gymnastique.

En amont de ces deux jours de spectacle, une réception a été organisée pour les clubs centenaires qui ont fait l'histoire de la gymnastique. Dès le vendredi, ils étaient conviés au Conseil Régional d'Île-de-France pour une cérémonie de mise à l'honneur. Cette initiative a permis de célébrer leur longévité, leur engagement et leur fidélité envers la Fédération. Les champions ayant marqué l'histoire de la gymnastique, le Président et les membres du Bureau fédéral, le Président de la Fédération Internationale de Gymnastique, Morinari Watanabe, ont remis à chaque club un trophée souvenir, symbole de gratitude et de reconnaissance.

En conclusion, cette célébration du 150^e anniversaire de la FFGym restera gravée dans les mémoires comme un témoignage du dévouement et de l'excellence. Elle incarne et réaffirme nos valeurs et nos ambitions. Elle a rendu hommage à notre passé et a également jeté les bases d'un avenir prometteur, soulignant notre engagement continu, notre passion et l'unité dans notre sport

Je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cet événement un succès retentissant.

JEUX OLYMPIQUES POUR TOUS

La FFGym s'est employée à rendre les Jeux Olympiques accessibles et festifs pour tous. Elle a mis en œuvre une série d'initiatives en faveur de ses licenciés.

Dispositifs de billetterie

Afin que l'expérience olympique profite au plus grand nombre, la FFGym a acquis 922 places qu'elle a offertes aux élus du Comité Directeur, aux présidents des structures déconcentrées, aux membres des commissions fédérales, aux cadres d'État, au personnel fédéral, aux membres honoraires, ainsi qu'aux champions du Monde, d'Europe, et des gymnastes médaillés.

En outre, l'État a fourni 1 468 places supplémentaires tous sports confondus. La répartition de ces billets s'est faite entre les comités régionaux, les comités départementaux et les clubs.

De plus, chaque gymnaste a reçu deux billets offerts par la FFGym pour les sessions où il est en compétition, avec un ajout de quatre billets fournis par l'Agence Nationale du Sport.

Parcours de la flamme

La FFGym avait en charge l'organisation de deux relais, l'un à Poitiers le samedi 25 mai et l'autre le mercredi 12 juin à Saint-Denis de la Réunion impliquant chacun 24 relayeurs dirigés par un capitaine.

Les capitaines de ces relais qui ont eu l'honneur de porter la flamme olympique sont respectivement Emilie Le Pennec et Elvire Téza, deux figures emblématiques de la gymnastique française. Elles sont soutenues par d'autres gymnastes renommés tels que Henry Boério, Marine Debaube, Robert Marchant, Nelly Ramassamy et Eva Serrano.

Ces relais ont également inclus la participation de gymnastes locaux. L'implication du Comité régional de la Réunion et du Comité départemental de la Vienne a été essentielle pour le succès de ces événements, illustrant l'engagement de la FFGym à promouvoir la gymnastique non seulement à un niveau national mais aussi au sein de ses territoires.

Volontaires

A la demande du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, la FFGym en collaboration avec les comités régionaux, a identifié et mobilisé un nombre important de volontaires. Au total, 350 licenciés ont été affectés aux activités sportives, tandis que 25 autres contribueront aux cérémonies des victoires. Le Club France Olympique a bénéficié de 13 volontaires pour les Jeux Olympiques et 5 pour les Jeux Paralympiques.

Club France

Le Club France, localisé à la Villette, offrira un programme varié d'animations dans plusieurs espaces spécifiques, en complément de la grande halle accessible au public où toutes les médailles seront célébrées. Du 1^{er} au 3 août, dans l'espace « Prairie », la Fédération organisera des démonstrations et des parcours de découverte. Elle animera également la garderie pour les plus jeunes.

Dans le cadre du projet Archi Folies, la Fédération dispose d'un pavillon construit par l'école d'architecture de Saint-Étienne. Actif du 27 juillet au 11 août, ce pavillon offrira une expérience de réalité virtuelle, présentera des panneaux retraçant les 150 ans d'histoire fédérale et la présentation de nos champions. L'espace central, à ciel ouvert, sera réservé aux activités gym+.

Officiels techniques nationaux

Sur la sollicitation du COJO et de la FIG, la Fédération a désigné 71 officiels techniques nationaux (NTO) 21 GAF, 19 GAM, 16 TR et 15 GR au sein du collectif des juges internationaux français de chaque discipline. Ils auront pour mission d'assister les juges et les experts de la FIG durant les épreuves.

L'ÉLECTION DE NOVEMBRE 2024

A la suite de l'approbation des nouveaux statuts lors de l'Assemblée Générale tenue à Brest en 2023, la FFGym, sous l'égide de son service juridique, s'est mise en ordre de marche pour organiser les élections du 23 novembre 2024 dans les meilleures conditions. Ces changements, qui marquent un tournant dans la gouvernance de la Fédération, introduisent des modalités de renouvellement inédites pour nos instances dirigeantes.

Une des réformes majeures concerne l'intégration des clubs dans le processus de vote, marquant une évolution significative par rapport aux élections antérieures. Parallèlement, le Comité Directeur s'enrichit de nouveaux profils : deux athlètes de haut niveau, un juge et un entraîneur. Ces membres, élus directement par leurs pairs, apportent des regards diversifiés au cœur de la prise de décision fédérale ainsi qu'une plus large représentation de tous les acteurs du monde de la gymnastique.

L'organisation de ces élections reflète une ambition de modernité et d'ouverture. Réparti sur plusieurs jours, le scrutin combine les formats en présentiel et à distance, une première pour la Fédération. Cette approche hybride vise à maximiser la participation, garantissant que chaque voix, quelle que soit sa localisation géographique, soit entendue.

Pour assurer la transparence et la compréhension de ces changements majeurs, la FFGym a développé une communication proactive. Une plaquette numérique explicative a été envoyée à chaque club et mise à disposition sur le site internet de la Fédération.

Depuis janvier 2024, et cela jusqu'à l'élection en novembre, une campagne d'information bimestrielle est déployée vers les clubs, les structures déconcentrées, les entraîneurs, les juges et les gymnastes de haut-niveau. Cette campagne de sensibilisation a également été un point d'attention majeur lors de la conférence des comités régionaux, du colloque des structures décentralisées, ainsi que lors de plusieurs webinaires dédiés aux clubs.

À travers cette réforme, la FFGym aspire à encourager une participation active et éclairée des clubs. En faisant entendre leur voix, ils contribueront activement à construire l'avenir de la Fédération, sous le signe de l'innovation, de l'inclusion et du progrès partagé.

Les prochaines élections représentent non seulement un enjeu démocratique majeur, mais également une opportunité de renforcement de l'unité et de la cohésion au sein de la FFGym, invitant chacun à se sentir pleinement concerné et à se mobiliser pour cette échéance capitale.

LES RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS

Comité Directeur et Bureau

La saison en cours a été rythmée par un nombre considérable de réunions, aussi bien en présentiel qu'en visioconférence. Les échanges constructifs ont facilité la poursuite de la mise en œuvre de nos projets et permis de traiter des sujets d'actualité ainsi que des aspects de la vie quotidienne de notre Fédération. Des consultations électroniques ont régulièrement complété ces réunions, facilitant ainsi la prise de décisions importantes et urgentes.

Quelques chiffres,

- Comité Directeur
4 en présentiel, 5 en visioconférence, 4 consultations électroniques
- Le Bureau fédéral
7 en présentiel, 10 en visioconférence, 5 consultations électroniques

Toute cette activité a été assombrie par la disparition de Ghislaine Vibourel au mois de février 2024. Elle a lutté avec courage contre la maladie et a participé jusqu'au bout à toutes les réunions. Le Comité Directeur lui a rendu un hommage appuyé lors de sa réunion du mois d'avril 2024. Nous garderons de Ghislaine le souvenir d'une personne

exceptionnelle, déterminée et tenace qui a défendu ses convictions, au sein des instances fédérales, avec passion et engagement.

C'est Véronique Vallon qui a pris la suite de Ghislaine pour la fin du mandat.

Structures déconcentrées

Cette saison, deux conférences régionales se sont tenues au siège fédéral, rassemblant l'ensemble des présidents des comités régionaux. Certains représentants des territoires d'outre-mer, ne pouvant se déplacer, ont pu assister à ces événements en visioconférence. Les membres du Bureau, ainsi que les directeurs et responsables des services fédéraux, le Directeur Technique National (DTN) et les Directeurs Techniques Nationaux Adjointes (DTNA) ont également pris part à ces séances de travail. Les discussions ont porté sur des thèmes d'actualité tels que la lutte contre les violences, les préparatifs pour les Jeux Olympiques, ainsi que sur des questions pratiques comme le paiement en ligne, l'assurance et la préparation des élections de 2024. Ces rencontres ont été particulièrement productives, caractérisées par des échanges riches et constructifs.

Fidèle à la tradition, le colloque annuel des structures déconcentrées s'est déroulé début février à la Maison du Sport Français. Cette journée a été marquée par une participation notable des comités départementaux et régionaux. Dans une ambiance studieuse et conviviale, ce colloque a offert à chaque participant l'opportunité de prendre la parole et de contribuer aux discussions sur les différents sujets abordés.

Clubs

Au cours de cette saison, nous avons organisé quatre webinaires destinés à tous les clubs FFGym. Les trois premiers ont permis d'aborder des thèmes tels que l'assurance, la SACEM, les élections fédérales et le programme « Ma Petite Sponso ». Le dernier webinaire consacré au Projet Sportif Fédéral (PSF) a permis de présenter et clarifier les modalités du dispositif. Les webinaires ont donné l'opportunité aux clubs de poser des questions, d'obtenir des informations importantes et de participer à des discussions enrichissantes, facilitant la compréhension sur ces sujets importants.

LES RESSOURCES HUMAINES

Le phénomène olympique poursuit son chemin. L'organisation des Jeux Olympiques nécessite un investissement important en ressources, qui sont fréquemment requises auprès des fédérations sportives. Cette situation a provoqué, une fois encore cette année, un renouvellement du personnel au sein du siège fédéral.

De nouveaux collaborateurs ont intégré le siège fédéral avec l'arrivée de Claire, Felipe, Yann, Sandrine, Aymeric et Olivier.

L'équipe technique a été renforcée avec l'arrivée de Tara en GAF et Grégory en GR.



La Fédération a poursuivi l'intégration de nouveaux alternants en accueillant Lucas, Angéline, Iliona, Lucie et Nadège.

Il est important de noter une évolution interne significative : Vanessa Reck a été promue responsable comptable et financier. Vanessa a progressé régulièrement au sein de la Fédération, démontrant sérieux, professionnalisme et expertise technique. Ces qualités nous donnent toute confiance pour la soutenir dans ce nouveau défi professionnel.

Nos remerciements vont à Jean Martinot, notre Responsable des Systèmes d'Information, qui a décidé de se lancer dans de nouveaux défis. Jean a joué un rôle clé dans la transformation numérique de la FFGym, et c'est à lui que nous devons les avancées majeures des « outils gym » de ces dix dernières années. Merci Jean, la FFGym te souhaite le meilleur pour la suite.

Nous souhaitons également saluer l'engagement dans la durée de nos collaborateurs et mettre à l'honneur Anne et Vandary qui comptent plus de 30 ans de bons et loyaux services au sein de la FFGym.

Enfin, pour mobiliser pleinement ses collaborateurs et leur permettre de vivre l'année olympique de l'intérieur, la FFGym a organisé des événements de team building significatifs. Ils ont eu l'opportunité de visiter le village olympique, d'encourager l'Équipe de France GAF lors d'un

test à l'INSEP juste avant Anvers, et enfin, certains auront la chance de se surpasser lors du marathon ouvert à tous, grâce aux dossards offerts par la FFGym.

CONCLUSION

La saison se clôturera avec les Jeux Olympiques à Paris, un événement exceptionnel qui mobilise toute notre nation pour offrir une célébration spectaculaire sous tous les aspects. J'espère que chaque participant, qu'il soit gymnaste, entraîneur, dirigeant, juge, volontaire, spectateur ou téléspectateur vivra une expérience unique.

Souhaitons que ces Jeux Olympiques soient couronnés de succès pour tous nos gymnastes engagés dans cette magnifique aventure.

3. COMMISSIONS FÉDÉRALES



a. COMMISSION MÉDICALE

DOCTEUR PIERRE BILLARD

La commission médicale fédérale, en charge de l'organisation fédérale visant à sécuriser les pratiques sportives, a poursuivi les actions initiées sur les années précédentes.

Les deux axes principaux ciblés à travers ces actions ont été la protection de l'intégrité physique et psychologique de tous les licenciés, et l'accompagnement de la performance vers le plus haut-niveau dans le respect de la santé et de l'éthique.

Pour une attractivité de professionnels expérimentés...

Pour réaliser ces actions, la commission médicale a œuvré à renforcer, avec les moyens qui lui ont été confiés, l'attractivité de la Fédération pour les professionnels de santé expérimentés : la qualité des actions réalisées dépend, en effet, de l'investissement de ces soignants passionnés et mobilisés au détriment du temps consacré à leur activité professionnelle principale.

La commission a contribué à investir des représentants dans différentes instances et à diffuser les nombreux travaux menés par la Fédération et auxquels ont participé ces professionnels, pour une reconnaissance scientifique et institutionnelle, gage d'attractivité :

- Publications internationales et communications nationales du programme de recherche gym +, travaux du pôle de Saint-Etienne sur l'épidémiologie des blessures.
- Participation au groupe d'experts missionné par l'académie de médecine sur les effets délétères de la pratique sportive intensive chez l'enfant.
- Participation au groupe de travail de la Haute Autorité de Santé sur les recommandations d'activité physique chez l'enfant.
- Présentation de l'ensemble des actions médicales de la Fédération au Congrès National de médecine du sport 2024, qui lui a consacré une demi-journée à laquelle l'ensemble des médecins et kinésithérapeutes intervenant pour la Fédération ont été conviés.
- Présentation du programme VéloGym+ autonomie, le 10 avril 2024 aux premières journées de la grande cause nationale de la promotion des activités physiques et sportives, en présence du ministre de la santé et de la ministre des sports.

La commission médicale a également pu être représentée dans les commissions médicales du CNOSF et au sein de l'Union Nationale des médecins du sport pour, d'une part, élargir son prisme d'appréhension des problématiques médicales communes aux fédérations sportives et, d'autre part, pour créer des liens et susciter des vocations de confrères médecins ou kinésithérapeutes à s'investir pour la Fédération.

Une attention portée sur les conditions d'exercice...

Après la révision à la hausse des forfaits d'accompagnement des équipes de France, les forfaits de surveillance de compétition ont, à leur tour, été augmentés lors de la dernière saison.

Pour la cohésion et l'accompagnement des professionnels sans expérience du haut-niveau, le pool de masseurs-kinésithérapeutes des équipes de France a été consolidé. Coordonnés par le masseur-kinésithérapeute fédéral, Nicolas Brunet, ces professionnels ont été regroupés lors du colloque médical annuel pour leur donner l'occasion d'échanger sur leurs pratiques, de mieux connaître les orientations fédérales et de faire remonter les problématiques du terrain.

Les professionnels de ce pool ont toujours pu répondre aux besoins d'accompagnement des sportifs de haut-niveau sur les différentes disciplines.

L'investissement de l'ensemble de ces professionnels a permis d'initier, de poursuivre ou de déployer les actions suivantes.

1. EN PRÉVENTION

Déploiement des programmes de prévention des blessures

Des moyens pour prendre en charge des vacances de kinésithérapie et l'achat du matériel nécessaire pour mettre en œuvre des programmes de prévention des blessures, ont pu être déployés sur différents pôles France ou Espoirs souhaitant améliorer leurs interventions dans ce domaine (Dijon GAF, Montpellier GR, Ile de France GR, Toulouse AER).

Contribution au développement des programmes gym +

Les professionnels de santé ont maintenu leur haut degré de mobilisation dans l'accompagnement des programmes gym + (de la formation des coaches, à l'évolution des programmes en passant par la recherche et l'intégration des résultats de la recherche dans les pratiques).

La prévention à travers la réglementation

La réglementation relative à la prise de licence et à la participation aux compétitions de niveau Performance ou Elite a été maintenue et le certificat médical de reprise après blessure grave a été instauré pour les gymnastes pratiquant la gymnastique de manière intensive.

Ces mesures ciblées sur un certain niveau de pratique visent à limiter les conséquences délétères de la pratique intensive sur la santé des gymnastes.



La prévention des violences dans le sport

Un représentant de la commission médicale a pu participer aux travaux initiés par la Fédération sur cette thématique. Le colloque médical a permis également d'aborder ce sujet sous l'angle des difficultés d'interventions efficaces du secteur médical. La défiance du fondement des décisions collégiales médicales, la diffusion dans la presse et sur les réseaux sociaux d'éléments médicaux concernant des mineurs, le secret médical ne permettant pas de préciser les inexactitudes et amalgames publiés dans ces médias ou prononcés dans les enquêtes, sont autant de sujets transversaux à travailler pour permettre au secteur médical d'assurer sa mission principale de protection de la santé.

Le déni de certains parents sur les effets délétères de la pratique de haut-niveau ou la normalisation par les entraîneurs des blessures graves fait aussi partie des enjeux éthiques à relever.

La prévention du dopage

Le plan antidopage fédéral, orienté sur les problématiques spécifiques à la gymnastique, a pu être finalisé et envoyé à l'AFLD.

Ces actions couvrent d'une part l'éducation et l'information des gymnastes de haut-niveau sur l'organisation de la lutte antidopage, et d'autre part des problématiques dépassant le champ du haut-niveau, notamment les conduites

dopantes ou l'usage des compléments alimentaires, ou encore les conduites addictives (alcool, tabac, cannabis...).

2. EN SOINS

Déplacement et suivi des équipes de France

Les masseurs-kinésithérapeutes ont accompagné, lors de chaque stage ou compétition, les équipes de France pour assurer les soins de récupération nécessaires et la prise en charge d'éventuelles blessures ou problèmes médicaux en lien avec les médecins des équipes de France mobilisés sur les championnats d'Europe et championnats du Monde.

Pour assurer une prise en charge réactive et spécialisée des incidents chez les gymnastes Elite et des équipes de France, dans le contexte démographique médical actuel et des difficultés d'accès aux soins spécialisés, les deux médecins des équipes de France sont mobilisés et restent joignables toute la saison. Cette organisation a permis de prendre le relais des organisations locales pour garantir les orientations vers les soins les plus adaptés, en tenant compte des contraintes liées aux sportifs de haut-niveau.

Des vacances ont également été poursuivies sur les sites de regroupement des équipes de France, permettant d'assurer les soins de récupération et d'établir les liens nécessaires avec l'encadrement technique pour la mise en place des programmes de prévention.

La mise à disposition de l'outil Askamon pour tous les médecins et kinésithérapeutes des structures et des équipes de France permet de faciliter la transmission d'informations médicales nécessaires au bon suivi des gymnastes.

Médicalisation des Nouveaux Internationaux de France

La médicalisation des Nouveaux Internationaux de France a suivi le modèle d'organisation des années précédentes, mobilisant médecins du sport, urgentistes et postes de secours. Le renouvellement de la convention avec l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris a apporté les ressources nécessaires pour une prise en charge rapide et complète des blessures survenues pendant l'évènement.

Cet évènement a également permis le compagnonnage de jeunes médecins du sport pour leur première expérience de médicalisation de compétition internationale.

Missions des médecins référents des clubs formateurs

Les missions des médecins des clubs formateurs ont été précisées pour structurer, dans ces lieux de haut-niveau de pratique, l'organisation de la prise en charge précoce et spécialisée des blessures traumatiques ou microtraumatiques.

La transmission des consignes d'entraînement en cas de nécessité d'aménagement de la pratique pour raison médicale est également une mission placée sous la responsabilité du médecin du club (dont la mise en œuvre peut être déléguée à un autre professionnel de santé intervenant sur le club).

L'application de ces mesures vise à limiter les effets délétères de la pratique intensive, mais nécessite d'une part, la pleine collaboration de l'encadrement sportif pour le respect des consignes et l'identification des symptômes, et d'autre part, un environnement propice à l'expression spontanée des gymnastes pour être en mesure de rapporter précocement leurs symptômes sans crainte.

Médicalisation des finales nationales

Dans le contexte de difficultés à mobiliser les médecins pour la médicalisation de compétitions, la Fédération a revalorisé son niveau de participation dans la prise en charge des vacations médicales pour les finales nationales.

Cet effort budgétaire est associé à la poursuite de la prise en charge des frais de pharmacie nécessaires à la couverture de la compétition.

Bilan global de la commission médicale sur l'olympiade et enjeux identifiés

Les projections sur la démographie médicale et l'accès aux soins accentuent les enjeux du secteur médical fédéral pour garantir une pratique sans risque ou avec un risque mesuré et éthiquement acceptable.

D'un côté, les bénéfices de l'activité physique sur la santé sont largement connus et promus pour un certain niveau de pratique, et ont conduit aux réformes limitant les indications du certificat médical d'absence de contre-indication pour accéder à la pratique sportive.

De l'autre, les effets délétères sur la santé de la pratique sportive intensive pendant l'enfance sont également bien connus et nécessitent une surveillance médicale étroite et une implication de l'ensemble de l'encadrement dans l'identification des signes d'alerte et dans le suivi des consignes médicales.

Au cours de ces deux dernières olympiades, les travaux de la commission médicale ont permis d'avancer sur ces deux axes en tenant compte des spécificités de la gymnastique :

1/ La pratique de la gymnastique au service de la santé a été renforcée à travers :

- L'accompagnement du développement d'un programme « Sport Santé » de très haute qualité, mobilisant des experts du secteur de la recherche, de la formation, de la santé et du sport.
- L'intégration de contenus de protection de la santé dans les formations initiales ou continues des entraîneurs du secteur loisir.
- L'évolution de la réglementation concernant le Certificat d'absence de contre-indication, pour permettre au plus grand nombre de licenciés de pouvoir accéder à la pratique bénéfique pour la santé sans frein liée à l'obtention d'un rendez-vous médical à la rentrée pour les enfants ayant déjà un suivi médical et sans symptômes.

2/ La protection de la santé dans les pratiques intensives a été renforcée à travers :

- Le maintien d'une attractivité des professionnels de santé expérimentés et passionnés dans le milieu de la gymnastique, au sein des équipes de France, des clubs, des compétitions nationales et internationales.
- Les évolutions réglementaires augmentant le niveau d'exigence des structures en termes d'accompagnement médical des gymnastes.
- La mise en place des programmes de prévention par des professionnels de santé dans de nombreuses structures de haut-niveau.
- L'intégration de la prévention des blessures dans les formations de l'encadrement des structures de haut niveau.
- Malgré cela, l'explosion médiatique des affaires de violence dans le sport montre que l'organisation du système doit encore évoluer.
- Même si le secteur médical n'est qu'un maillon de la chaîne des acteurs contribuant à la lutte contre les mauvaises pratiques dans les filières de haut-niveau, il en reste un des leviers, à condition d'avoir gagné une confiance réciproque entre l'encadrement des sportifs et le secteur médical pour permettre des échanges en toute transparence :
 - » sans crainte d'une surinterprétation des incidents liés aux aléas de la pratique sportive de loisir ou de haut-niveau.
 - » dans la reconnaissance d'éventuelles prises de risque excessives pourvoyeuses de blessures et de séquelles, nécessitant de faire évoluer les pratiques.

La commission a œuvré en ce sens, établissant notamment des staffs multidisciplinaires avec des spécialistes externes à la Fédération pour les dossiers difficiles.

De nombreuses structures ont compris l'intérêt pour les gymnastes de suivre des décisions médicales et de résister aux pressions liées à la performance, parfois relayées par les parents ou l'entourage proche.

Mais il reste probablement encore un peu de chemin avant que l'encadrement technique de l'intégralité des clubs engagés dans la performance, accorde sa confiance et son respect au secteur médical, garant de la protection de la santé et de l'éthique.

b. COMMISSION NATIONALE JURIDIQUE ET D'ÉTHIQUE

CHANTAL LANGUET

La promotion 2024 a été fournie en propositions de récompenses fédérales pour la commission. Ainsi, 142 dossiers de demandes de reconnaissances fédérales ont été déposés, soit 25 de plus que l'année précédente.

En cette saison pré-olympique, comme tous les ans, les membres de la commission ont étudié chaque dossier avec attention avant de se réunir le 26 mars et 16 mai 2024 en visioconférence pour mettre en commun, réflexion et décisions.

Cette mise en commun, outre la possibilité d'analyser les critères de demandes et d'en vérifier l'adéquation avec les règlements d'attribution, aura de nouveau permis d'apporter individuellement questions et remarques indispensables à la pertinence des travaux de la commission.

C'est ainsi que tout au long de son mandat et grâce aux échanges, les règlements auront sensiblement évolué afin de mieux répondre aux contextes de terrain et aux souhaits des Comités. Le tout, en restant justes et objectifs face à la mise en valeur de la reconnaissance souhaitée et ô combien méritée, pour chaque candidat.

Suite à cette concertation, la commission a proposé au Comité Directeur Fédéral, l'attribution de :

- 26 Plaquettes fédérales
- 39 Médailles d'Or
- 41 Médailles d'Argent
- 24 Médailles de Bronze

En revanche, douze demandes n'ont pu être retenues en raison de divers défauts dans la constitution des dossiers.

Les membres de la commission, les élus fédéraux, les comités et les clubs comités et les clubs remercient sincèrement chaque récipiendaire pour son engagement et pour son dévouement au service de la gymnastique et de nos jeunes sportifs.

En marge de son activité autour des récompenses fédérales, la commission a été saisie pour un litige éthique. Le dossier est en cours.



c. COMMISSION NATIONALE DES JUGES

DOMINIQUE MÉRIEUX

Cette saison a été marquée par un événement majeur : le renouveau du colloque interdisciplinaire des juges, qui a repris ses droits du 22 au 24 septembre 2023 à Carcan, après une pause depuis 2013. Cette initiative, réunissant toutes les disciplines dans un même lieu, a été unanimement saluée par l'ensemble des participants. Organisé dans un village de vacances de Nouvelle Aquitaine, ce rassemblement a offert un cadre idéal pour des échanges fructueux et une collaboration étroite entre les différents acteurs régionaux et nationaux de toutes les disciplines.

L'ordre du jour de ce colloque commun à l'ensemble des disciplines s'est concentré sur des points déterminants pour l'organisation de la saison :

- L'évolution des règles de notation, vie fédérale, code FIG
- La révision des examens et des outils de formation et d'examen
- Le travail d'harmonisation et d'entraînement de notation

Chaque responsable national a pu compléter cet ordre du jour en fonction des besoins de sa discipline.

La présence lors de ce week-end, de Malika Mesrar, vice-présidente responsable de la formation et de l'emploi, et de Frédéric Bureau, président du comité régional de Nouvelle-Aquitaine a souligné l'importance de cet événement.

Ce colloque a débuté par une session préliminaire de la Commission Nationale des Juges (CNJ) élargie, avec les responsables des juges nationaux, les Responsables Techniques Fédéraux et le Directeur Technique National, témoignant de la synergie entre les différentes personnes en responsabilité.

Au cours de ce colloque, les membres de la CNJ étaient présents pour évaluer les besoins spécifiques de chaque discipline.

Cette démarche a orienté les discussions des trois réunions qui se sont tenues au cours de cette saison.

Les sujets suivants ont été au cœur des échanges :

- La réorganisation des informations dédiées au jugement sur le site fédéral, sujet suivi par Antoine Daullet et Alexandre Domange.
- L'équivalence des diplômes de juges entre les différentes disciplines, sujet suivi par Stéphane Miquel.
- La mise à jour des brochures destinées aux juges, sujet suivi par Alexandre Domange
- Les formations aux gestes qui sauvent et l'arrêt cardiaque, sujet suivi par Dominique Mérieux.
- La révision des règlements concernant l'utilisation des appareils numériques durant les compétitions.
- La mise en place du nouveau code de pointage, incluant la formation et l'examen des juges.
- L'utilisation des nouveaux outils numériques mis à disposition des responsables de juges : Orgajuge, livret de juge, Imagym présentés par Thierry Klein.

Cette année bien remplie témoigne de l'engagement continu des responsables régionaux et des responsables des juges internationaux et nationaux. Ce travail collaboratif a permis, entre autres, de former les juges, de mettre en œuvre les examens, de superviser les compétitions, de fixer les règles, de rédiger les règlements et d'échanger sur des problématiques des différentes disciplines en y apportant des réponses au cours de la saison.

d. COMMISSION FORMATION ET EMPLOI

MALIKA MESRAR

La commission Formation et Emploi a, cette année encore, été accompagnée dans son travail au quotidien par les salariés de l'Académie, dont l'équipe a été renforcée. En effet, un chargé de mission formation et une alternante ont été recrutés pour poursuivre le développement.

Et pour cause, les activités ont été denses en 2023/2024 autour des différents projets :

CAMA

L'édition 2023 a accueilli près d'une centaine de participants à Calais (Hauts-de-France) dans l'enceinte magnifique de l'Hôtel de Ville pour échanger autour de l'accompagnement sur les questions du quotidien des clubs.

Ce fut l'occasion pour les dirigeants, bénévoles et salariés des structures FFGym de partager autour des thématiques RH/Formation/Assurance/Intégrité et bonnes pratiques. La présence et les interventions des collaborateurs de la Fédération ont été très appréciées.

La prochaine édition aura lieu du 23 au 25 août 2024 à Bastia (Corse). Après deux réunions, la commission Formation a choisi le thème « Mon Club après les JO » pour mieux appréhender la transition et les enjeux du club de demain. Ce sont encore de riches échanges en perspective, de belles rencontres et des moments de convivialité avant d'entamer la nouvelle saison.

CQP

La dernière demande de renouvellement du CQP a été validée en 2022 pour une durée de 3 ans. Aussi, dès le mois de janvier 2024, une nouvelle démarche de renouvellement a été lancée. Les validations des différentes instances doivent être obtenues : OCSport, la branche des Sports, le CPNEF-Commission paritaire Emploi Formation, le Ministère pour l'avis sécuritaire et France Compétences pour l'enregistrement de notre Certification CQP au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Ainsi, le CQP dans sa nouvelle version sera en place pour la saison 2025-2026.

PARTENARIATS

Les partenariats avec les Organismes de Formations (pour les BPJEPS) et les Universités pour lesquelles les conventions C3D sont en cours de finalisation ont été poursuivis.

CFA APPRENTISSAGE

Cette saison l'Académie compte une nouvelle UFA : le CREPS Bourgogne-Franche-Comté pour la formation de BPJEPS. Ainsi, pour la saison 2023/2024, le CFA FFGym a pu compter 42 contrats en apprentissage contre 12 la saison 2022/2023. Des discussions sont en cours avec d'autres comités régionaux qui étudient la possibilité d'intégrer le CFA fédéral

COMMUNICATION

Un webinaire a été mis en place pour les formations DEJEPS et BPJEPS, en coordination avec les UFA.

QUALITÉ

L'Académie a renouvelé la certification QUALIOPi en répondant à tous les critères d'exigence qualité des Organismes de Formation reconnus.

DIGITALISATION

Une réflexion est en cours pour la mise en place d'une nouvelle plateforme LMS (Learning management service) en vue de proposer de nouveaux outils pédagogiques et de nouveaux parcours de formation.

FORMATIONS DÉPLOYÉES :

- DESJEPS GR, GAF, GAM, GR, TR
- CQP
- Moniteur Fédéral, Entraîneur Fédéral
- Coach Gym+
- Juges
- Formations continues, Colloques

ACADÉMIE FRANCE GYMNASTIQUE

L'Académie France Gymnastique est désormais validée auprès des institutions et partenaires. La mise à jour des documents administratifs est en cours : logo, charte graphique et contenus.

Cette action trouve naissance dans le Projet Synergym 2024 qui prévoyait la mise en place de l'Académie France Gymnastique. Les objectifs étaient précisés : détecter, acculturer et former les experts dont la FFGym a besoin. Ce développement doit permettre de renforcer l'encadrement au sein de la FFGym : augmenter le nombre de cadres formés, proposer annuellement un programme de FPC afin de développer les compétences.

L'Académie est l'opportunité de soutenir l'engagement des élus, dirigeants et juges, afin de créer, pour ces deux derniers ensembles, un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de conseil.

La Commission Formation et Emploi est déjà tournée vers le futur avec trois axes majeurs mis en place dès septembre 2024 :

1. Développer les compétences : via une formation continue et obligatoire (incluant les modules de prévention dans le cadre des mesures fédérales sur la lutte contre les violences)
2. Soutenir l'engagement : au travers d'une formation continue et un accompagnement vers l'international
3. Valoriser les cadres de la Fédération : en créant une communauté, en mettant en place une capitalisation, et en développant formation et accompagnement.



e. COMMISSION NATIONALE DES MUTATIONS

JAMES BLATEAU

Pour la saison 2023/2024, la Commission a examiné 28 dossiers, nombre identique à celui de la saison dernière. Toutes les mutations ont été accordées.

Les dossiers se répartissent entre les disciplines de la manière suivante : 11 pour la GAF, 9 pour la GAM, 4 pour le TR, 3 pour la GR et 1 pour la GAc.

Toutes les demandes ont été faites selon la procédure en vigueur et dans les délais réglementaires.

La saison a toutefois été marquée par la disparition de Ghislaine Vibourel, membre de la commission depuis 2020. Ghislaine a, jusqu'au bout, été très impliquée dans l'étude des dossiers avec tout le professionnalisme qui était le sien à l'image de son investissement fédéral.

f. COMMISSION NATIONALE DE LABELLISATION

MALIKA MESRAR

Cette saison, la Commission Nationale de Labellisation a poursuivi ses objectifs autour de l'opération QualiClub en :

- réaffirmant les enjeux de la structuration des clubs FFGym
- s'appuyant sur l'accompagnement de proximité de chaque territoire
- impliquant tous les clubs FFGym dans la dynamique d'amélioration continue de l'organisation
- valorisant les acteurs engagés dans le projet

Pour y parvenir, en complément des dix réunions de la Commission Nationale de Labellisation, dont une au siège fédéral, la saison écoulée a été marquée par deux rencontres avec les référents régionaux QualiClub, l'une en visioconférence en novembre 2023 et la seconde au mois d'avril 2024 lors d'une session de formation à Paris (INSEP).

Ces deux rencontres ont été l'occasion de nombreuses interventions transversales de la part des collaborateurs des pôles fédéraux, du service des Systèmes d'Information, du Pôle Emploi-Formation, et Territoires.

Un accent particulier a été placé en 2023/2024 sur la formation. Celle-ci a permis de rappeler les objectifs et les enjeux de la qualité dans l'organisation des clubs engagés dans l'opération QualiClub. Dans la continuité des formations régulières mises en place à destination des agents de développement déjà en poste, la commission en a organisé une dédiée aux nouveaux agents.

Côté régional, trois formations d'accompagnateurs QualiClub ont été ouvertes à tous les territoires.

En parallèle, la Commission Nationale de Labellisation a organisé des réunions d'échanges avec le groupe de travail Petite Enfance afin d'ajuster le label au nouvel univers Baby Gym.

Dans le cadre de l'accompagnement spécifique des territoires ultramarins, deux sessions ont été organisées pour les comités régionaux de l'île de La Réunion et de la Guadeloupe.

Par ailleurs, une vidéo mettant en lumière la reconnaissance « Club Affilié Bronze » a été réalisée.

De nombreuses améliorations notables ont été identifiées pour la saison qui s'achève :

- La qualité et le nombre des demandes de reconnaissances des clubs qui témoignent de la plus-value de l'Opération QualiClub
- Le renforcement du soutien aux clubs grâce à la formation « accompagnateurs QualiClub » pour l'ensemble des agents de développement en lien avec les Référents régionaux QualiClub
- La mise en valeur des clubs reconnus
- La prise en compte des reconnaissances et labels dans les critères du nouveau classement des clubs FFGym



g. COMMISSION DISCIPLINAIRE FÉDÉRALE ET COMMISSION DISCIPLINAIRE FÉDÉRALE D'APPEL

JEAN-MARC PASTOR ET RÉMY PAVIA

La Commission disciplinaire fédérale et la Commission disciplinaire fédérale d'appel interviennent lorsque le Président de la Fédération ou la Commission nationale juridique et d'éthique déclenchent des poursuites disciplinaires contre, principalement, des associations affiliées, des licenciés de la Fédération.

Les commissions disciplinaires, à l'issue d'une procédure d'instruction, sont compétentes pour prononcer des sanctions lorsque sont commis des actes répréhensibles, contraires aux règles fédérales, des comportements antisportifs, des fraudes, des manquements à la morale et à l'éthique sportive ou tous actes susceptibles de porter atteinte à l'image et aux intérêts de la Fédération et de ses instances.

La Commission disciplinaire fédérale s'est réunie en présentiel pour statuer sur quinze affaires pendant la saison 2023/2024. Toutes les affaires concernaient des

licenciés à la Fédération. Aucune association n'a fait l'objet d'une procédure disciplinaire.

Six affaires ont fait l'objet d'un appel devant la Commission disciplinaire fédérale d'appel.

Le nombre des affaires donnant lieu au déclenchement d'une procédure disciplinaire augmente d'année en année. La typologie des actes répréhensibles évolue également, ce qui nécessite une adaptation du règlement disciplinaire fédéral, adopté en 2017, notamment la grille des sanctions applicables prévue à l'article 22.

Les deux commissions s'accordent mutuellement pour formuler auprès du Président de la Fédération et de la Direction technique nationale des propositions pour faire évoluer la réglementation fédérale dans le sens d'une protection accrue des gymnastes et, par le fait, des instances fédérales et des clubs.

h. COMMISSION NATIONALE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

JAMES BLATEAU

Les objectifs restent similaires à ceux de l'année passée ainsi que du cycle 2020-2024.

Les initiatives menées par la Commission s'intègrent dans l'axe 5 « Oser un avenir éthique et durable » du projet fédéral Synergym 2024.

Cette commission a pour mission de prendre en compte les préoccupations consistant à assurer un développement, par une approche globale de la performance, maintenu dans le temps et résistant aux aléas, respectueux d'un système de valeurs explicité, impliquant différents acteurs internes et externes, dans une logique de progrès continu.

L'objectif de la Commission est de chercher à encourager davantage les licenciés, clubs et structures FFGym à mettre en œuvre et partager leurs actions responsables. Pour accompagner ce travail, la Fédération a accueilli un stagiaire de mars à août dont les missions étaient dédiées exclusivement à la RSE.

Durant cette période, cinq réunions ont été organisées, en complément de nombreuses actions :

- Organisation de la 2^e édition de l'Opération Gym Verte en juin 2023 mobilisant les licenciés et acteurs FFGym autour de quatre actions fortes et concrètes :
 1. Prendre soin du lieu de pratique
 2. Collecter les vêtements oubliés au club
 3. Attribuer les vêtements récupérés
 4. Réduire les dépenses énergétiques des serveurs mondiauxDes récompenses ont été remises aux clubs les plus engagés, au travers de places pour les NIDF 2023 et d'un reportage vidéo dans le GymMag pour le coup de cœur du jury.
- L'engagement fédéral lors des Nouveaux Internationaux de France 2023, les 16 et 17 septembre, en faveur d'actions écoresponsables. La Fédération s'est engagée au travers de la signature de la charte des « 15 engagements écoresponsables » du Ministère et du label du CNOSF « Développement durable, le sport s'engage[®] ». Elle a porté son attention sur les grands

principes d'un événement écoresponsable notamment au travers d'une réduction des déchets, d'une sensibilisation au développement durable...

Au-delà des actions de sensibilisation, de promotion des valeurs de l'olympisme, un temps d'échange spécifique autour de la fresque du climat a été mis en place avec les scolaires d'associations sportives UNSS, le samedi matin en présence de Béatrice Guignard, et Patrick Bonnet, membres de la Commission.

- Lors des NIDF, la vidéo écogestes illustrée par des gymnastes de haut-niveau a été projetée sur l'écran 4-faces de l'Accor Arena.
- Le 26 octobre 2023, intervention auprès des Comités d'Organisation des compétitions nationales pour les inciter à adhérer aux critères obligatoires du Label du CNOSF « Développement Durable, le Sport s'engage[®] ».
- Poursuite de l'engagement écoresponsable de la Fédération au travers du souhait de signer la Charte des 15 engagements écoresponsables des fédérations sportives.
- Le 24 avril 2024, une visioconférence a été organisée autour de l'outil Coach Climat animée par la mission « développement durable » au Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques.
- Enfin, le 14 mai 2024, une ultime visioconférence a été organisée avec les référents Développement Durable des comités portant sur l'outil Coach Climat événements et l'Opération Gym Verte 2024.

i. COMMISSION DES JEUNES

PASCAL VACANT

Célébrer les 150 ans de la Fédération Française de Gymnastique avec éclat, tout en respectant le passé. La commission Nationale des jeunes avait un projet ambitieux pour la saison 2023/2024. En s'insérant dans l'axe 1, la volonté de la commission jeune était de s'engager sur le moment fort de l'année 2023 : les Nouveaux Internationaux de France de Gymnastique, les 16 et 17 septembre.

Pour cela, en lien avec les précédents projets, la commission a voulu s'engager sur l'animation durant l'évènement. C'est pourquoi, un travail avec Valérie Grandjean a été effectué afin de faire participer le public au gala des 150 ans, organisé le samedi après-midi. Ainsi, 8 personnes (dont 3 membres de la commission) ont pu participer à cette expérience.

Cette connexion avec le public s'est transportée dans les coursives au travers de deux expositions. À destination de tous les spectateurs, la première était sous forme de roll-up. Après un travail de recherche important, la mise en forme et l'impression ont été pris en charge par le service communication de la Fédération. Les panneaux furent exposés à l'entrée de l'Accor Arena. Ainsi, chaque spectateur pouvait, dès son arrivée, être plongé dans l'histoire de la Fédération sous le prisme de cinq thèmes (l'évolution des tenues des gymnastes, l'évolution du matériel, les différentes disciplines, les gymnastes qui ont marqué l'histoire et les personnalités qui ont marqué la Fédération). Afin de dynamiser cette exposition, un flashcode permettait de participer à un jeu-concours. Par

celui-ci, les spectateurs devaient répondre à dix questions sur l'histoire de la Fédération. Chaque jour, soit le samedi et le dimanche, un tirage au sort a été effectué afin de faire gagner un lot composé d'un sac, d'un tee-shirt et d'une gourde à l'effigie des 150 ans de la Fédération. Les roll-up sont voués à servir sur d'autres événements, ils seront d'ailleurs réutilisés au Club France lors des Jeux Olympiques 2024.

La deuxième exposition était à destination des personnes invitées. En effet, lors de chacun des cocktails, les invités ont pu profiter d'une exposition variée regroupant des brochures techniques, de nombreuses photos, des livres et des objets tels que des médailles, des pins, des chaussons, etc. Nadine Audin et Eva Serrano ont d'ailleurs contribué à cette exposition en prêtant gracieusement leurs tenues olympiques.

Six réunions ont été organisées de février à juillet 2023 pour préparer ces rendez-vous. Une dernière, en avril 2024, a permis de poser les bases de futurs projets.



4. RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE

a. RAPPORT DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

KEVINN RABAUD

Ce rapport du Directeur Technique National sera le dernier du cycle qui se clôturera par les Jeux Olympiques de Paris. La saison est, de fait, exceptionnelle puisqu'elle marque aussi l'anniversaire des 150 ans de la Fédération Française de Gymnastique (FFGym). Si le bilan des activités de l'année écoulée restera l'objet principal de notre propos, il est satisfaisant de mesurer le chemin parcouru durant ces dernières années, malgré les obstacles.

Sur le plan du contexte général, nous restons impactés par la diminution du nombre de cadres techniques et sportifs (CTS) qui ne seront pas remplacés jusqu'à l'atteinte d'un effectif seuil de 57 CTS (prévu en 2025) déterminé par le ministère. Les niveaux de soutien financier sont cependant maintenus et nous bénéficions d'une écoute attentive de la part de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre de la préparation olympique. De plus, en relation avec leur club et la Fédération, nos sportifs identifiés par l'Agence ont pu élargir aux dispositifs de professionnalisation pour aborder l'année olympique, préservés des contingences matérielles.

Une saison éprouvante vient de s'écouler en attendant le paroxysme des Jeux Olympiques. L'année préolympique et les étapes de sélection constituent toujours des moments de tension extrême. Nos équipes de France auront connu des sommets historiques mais aussi des déceptions dans un contexte judiciaire et médiatique particulièrement pesant. Nous connaissons aujourd'hui le nombre de quotas olympiques que nos gymnastes ont remportés, nous connaissons définitivement la composition de notre délégation dans les prochaines semaines.

La préparation olympique bat son plein. Nos gymnastes s'activent à l'entraînement pour briller lors de ces Jeux à domicile. Ils ont à cœur de réaliser des performances exceptionnelles et de s'affirmer devant leur public. Vous serez, en votre qualité de supporter, des artisans de la performance de nos athlètes qui ont besoin aujourd'hui de soutien et de sérénité pour exprimer pleinement leurs compétences.

Au-delà de cette échéance olympique, et sans masquer les réformes structurelles nécessaires, l'avenir sportif se présente sous un jour positif. Il est usuel de parler d'héritage. Les résultats de nos jeunes sur la scène internationale laissent entrevoir de belles perspectives. Nous aurons le loisir de les détailler.

Tout en rappelant que la Fédération Française de Gymnastique ne transige pas avec ses valeurs et ses principes, elle participe activement à la mise en œuvre des orientations du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et répond à ses obligations, notamment en matière éthique. La volonté de transformation est présente au quotidien et les efforts engagés ne connaîtront pas d'arrêt.

Le Sport, grande cause nationale 2024 peut compter sur la Fédération Française de Gymnastique et la mobilisation de ses acteurs.

1. LE DÉVELOPPEMENT

La Fédération Française de Gymnastique connaît une augmentation du nombre de ses licenciés qui dépasse celui enregistré avant le Covid. A propos des axes de développement, nous tâcherons dans l'exposé qui suit de centrer notre propos sur les faits marquants et les évolutions notoires.

Nous soulignerons en particulier les actions réalisées dans le cadre scolaire. La Fédération Française de Gymnastique déploie les politiques publiques qui visent à développer l'activité physique chez les jeunes scolarisés éloignés de la pratique sportive. Sans nier certaines difficultés à la mise en œuvre, la Fédération Française de Gymnastique se mobilise pour promouvoir le dispositif 2 heures de sport en plus au collège. Elle se situe aujourd'hui parmi les 20 premières fédérations pour la promotion du dispositif.

Sur le temps périscolaire, 23 structures proposent une offre ludo-sportive innovante, complémentaire de l'EPS et nécessairement différente de celle de l'association sportive scolaire ou du club sportif. Les propositions de la FFGym figurent dans un catalogue élaboré pour les chefs d'établissement. Elles se présentent sous la forme de séances ludiques et variées dans les différentes disciplines de la gymnastique. L'objectif est de se mouvoir différemment, de produire en groupe des chorégraphies gymniques ou d'évoluer sur des parcours acrobatiques dans le respect de valeurs morales.

Spécifiquement pour le premier degré, la Fédération a créé le programme Génération gym qui est un prolongement de « la gym c'est classe » 2^e édition (avec une vraie classe mixte dans son environnement) et du programme « Activité Physique Quotidienne ». Afin de faciliter sa mise en œuvre, la Direction Technique Nationale travaille avec la DGESCO et les responsables de la plateforme Magistère du ministère de l'Éducation nationale. Ce projet est en cours de finalisation. A terme, les enseignants trouveront sur cette plateforme différents outils : des vidéos, des musiques, des fiches-séances mais aussi une aide à l'organisation des cycles et des fiches d'évaluation...

Dans sa collaboration étroite avec les équipes fédérales, la DGESCO a reconnu l'expertise des cadres techniques sur ce projet qui vise à faire découvrir la gymnastique sous un angle ludique, simple, sans danger.

D'autre part, l'activité **Baby Gym** poursuit la modernisation de son environnement. Le travail numérique engagé par la commission nationale doit se matérialiser par l'application « coach Baby Gym » en fin d'année 2024. Et afin d'affirmer les singularités de la pratique Baby Gym, un nouvel univers créatif après celui de la jungle a été conçu comprenant des éléments pédagogiques qui permettent à l'enfant de mieux se connaître.

Enfin, la FFGym a décidé de se porter candidate en 2026 pour le « **GOLDEN AGE** », festival européen de Gymnastique destiné aux seniors, aux Sables d'Olonne. Avec le pôle Communication Événementiel Marketing et l'élu en charge des pratiques non compétitives, la direction technique nationale assure la coordination technique de la candidature et de la préparation à l'événement. Cette dimension événementielle et spectaculaire appartient pleinement aux activités gymniques comme le spectacle des 150 ans à l'Accor Arena a pu le démontrer. Le potentiel SCENO s'affirme.

Avant de clore le chapitre développement, attardons-nous sur un aspect particulier du secteur : le Parkour. Après une période d'incubation, cette pratique a vocation à intégrer prochainement le secteur des pratiques compétitives. La structuration du Parkour au sein de la FFGym se poursuit avec succès. **Les effectifs atteignent 6300 licenciés cette saison et 314 clubs proposent l'activité. Plusieurs explications justifient cette croissance :**

- premièrement, l'offre compétitive sous forme de circuit national est novatrice et attrayante. Plus de 500 compétiteurs ont participé aux étapes qui contribuent désormais aux sélections internationales à l'instar de Nathanaël Trier, vainqueur lors du FISE 2024 à Montpellier,
- deuxièmement, la formation soutient le développement de la pratique tant en métropole que dans les territoires ultra-marins. 532 animateurs sont diplômés à ce jour et une continuité est proposée vers la formation de moniteur ; sans compter la formation de 65 juges qui faciliteront l'organisation des compétitions sur le prochain cycle,
- troisièmement, le soutien apporté par la Fédération Française de Gymnastique à l'achat de matériel et au financement des projets (*Gymproxi, COT, PSF*) a favorisé efficacement l'intégration et le développement du Parkour en son sein.

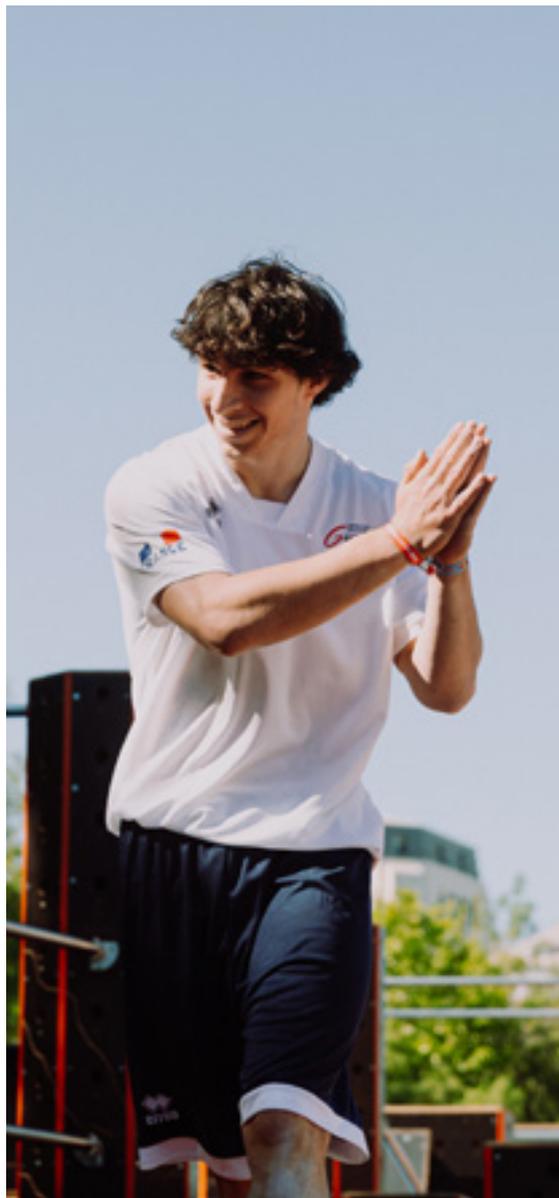
La gymnastique est riche de ses publics et de ses offres de pratique. Chacun peut se retrouver dans le panel des activités proposées dès le plus jeune âge. Le déploiement des politiques publiques en milieu scolaire apparait aussi comme une occasion de promotion des activités gymniques sous une forme adaptée. Pour soutenir son développement, la Fédération doit être capable d'ouverture, d'adaptation et d'innovation, et de promotion grâce à des événements mobilisateurs pour nos territoires.

2. LA FORMATION

Dans le secteur de la formation, l'année 2023 aura permis de restructurer l'équipe des formateurs ; Isabelle André pour la GR et Sophie Coudert-Marion pour la GAC ont rejoint l'équipe.

Nous retrouvons des chiffres statistiques d'avant Covid. Et l'importance de la formation pour soutenir l'activité de la Fédération, son développement et l'évolution des pratiques se confirme quotidiennement.

Nous comptons 2 nouveaux DES GAM et 18 diplômés en DE (dont 3 GAM HN). Ce dernier chiffre, plutôt faible, s'explique par une ouverture de la session de formation limitée aux titulaires du diplôme d'Entraîneur Fédéral. Cette inflexion est toutefois conjoncturelle car la session



2024 accueille 42 stagiaires dont 9 trampolinistes, ce qui est un fait remarquable.

En ce qui concerne le CQP, les effectifs sont stables avec 110 certifiés.

S'agissant des formations fédérales, nous pouvons nous réjouir des 1000 animateurs formés. Il est important de souligner l'ouverture nouvelle de la formation Animateur Parkour et ses 61 premiers diplômés délivrés.

Le point négatif est la forte chute du nombre de stagiaires coach gym+ et seulement 25 diplômes attribués. La Fédération a répondu à une forte demande de formation lors du lancement de l'activité, nous rentrons aujourd'hui dans une phase de renouvellement et une deuxième étape de déploiement. Elles invitent à un examen précis de la situation pour définir les nouvelles orientations stratégiques.

En ce qui concerne la formation continue, l'offre de formation ouverte à tous connaît un début difficile. En effet, il a fallu annuler des stages devant le faible nombre d'inscriptions. 84 stagiaires ont participé aux 5 stages nationaux. Le choix et la présentation des thématiques, la communication des offres et du calendrier, les modalités d'inscription, l'accompagnement administratif pour le financement sont autant de points d'amélioration à envisager.

Pour finir, il apparaît important de compléter ce bilan quantitatif par la présentation de la mise en perspective d'une priorité fédérale. La Fédération renforce la partie éthique de ses formations. Le CQP comporte 5 heures d'enseignement sur la lutte contre les violences, un enseignement sanctionné par une épreuve de certification. Cette certification est un cas unique. Les stagiaires bénéficient en outre d'un module Savoir-Être qui leur donne des outils pour mieux gérer les relations et pour prévenir les comportements inappropriés.

Dans une version approfondie, il en est de même pour le DEJEPS, un module Prévention/Savoir-Être permet aux stagiaires de mieux appréhender la relation aux gymnastes et de mieux gérer la charge de travail afin de proposer un environnement gymnique sécurisé et respectueux de leur intégrité physique et morale.

3. LES PRATIQUES COMPÉTITIVES

En 2024, l'organisation des finales nationales a pris en considération les spécificités de la saison olympique dans la constitution du calendrier. Les Championnats de France Elite réuniront à Lyon la GAM, la GAF et la GR. Il s'agira d'une belle mise en perspective pour ces trois disciplines olympiques. Pour des raisons techniques, le trampoline se déroulera à Toulon. Le calendrier du TOP 12 s'était lui aussi adapté aux dates des coupes du Monde pour permettre la présence des gymnastes GAM et GAF concernés.

La Fédération Française de Gymnastique organise annuellement 20 finales nationales.

En ce qui concerne l'attribution des compétitions, elles sont, pour une majorité, attribuées assez facilement. Néanmoins, comme l'an passé, nous peinons à en attribuer certaines (finale du Top 12, championnat de France par équipes GAc, Master TR/TU). Les difficultés sont de différentes natures : date d'organisation, budget, attractivité.

Par ailleurs, le dimensionnement de certaines finales oblige à appliquer des quotas pour maîtriser les effectifs et garantir la qualité d'une organisation en toute sécurité dans une infrastructure adaptée (Festigym). Les volumes de participants de certaines compétitions limitent les potentialités d'accueil sur le territoire (Festigym, CF Equipes et individuel GAM/GAF, Trophées fédéraux GR), quand d'autres nécessitent d'être fusionnées pour équilibrer les budgets ou questionnées du point de vue du modèle économique. Des expériences ont pu valider des pistes en termes d'aménagement de matériel et de dimension d'équipement (championnat de France par équipe B 2023). La réflexion doit se poursuivre pour redéfinir les cahiers des charges et la composition des Comités d'Organisation Locaux. Cela inclut une réflexion

globale et coordonnée au sujet des conventions avec les collectivités territoriales et les structures déconcentrées.

L'organisation des quatre revues des effectifs rencontre des difficultés similaires. Les clubs formateurs susceptibles d'accueillir ces événements que nous souhaitons valoriser ne sont pas toujours facilement accessibles.

Si le nombre de licenciés fédéraux augmente, l'effectif des compétiteurs augmente lui aussi grandement (75295). Cependant, les chiffres sont à relativiser selon les disciplines. Le nombre de compétiteurs en GAM et en trampoline stagne. Il conviendra d'en analyser les raisons. Par ailleurs, une étude sur le taux de qualification en finale nationale pourrait s'avérer utile dans la réflexion générale sur l'évolution de notre modèle compétitif.

Pour les compétitions de proximité, l'engouement espéré n'est pas au rendez-vous. Les opportunités créées par cette formule n'ont pas convaincu les clubs. Il convient d'analyser les freins et de communiquer à nouveau sur l'intérêt que peut présenter ce type d'événement pour eux.

Du point de vue de la réglementation technique, la Fédération produit annuellement neuf règlements techniques, sept lettres FFGym, six brochures de programmes et en cas de besoin des lettres complémentaires. La simplification des règlements techniques est souhaitable, tout comme la stabilisation de la réglementation sur le cycle olympique. Chaque modification peut impacter le cahier des charges des compétitions. Il nous revient de le mesurer et de l'anticiper.

4. L'ACCESSION, LE HAUT-NIVEAU ET LES PODIUMS INTERNATIONAUX

4.1 Gymnastique Acrobatique

La Gymnastique Acrobatique (GAc) s'est réorganisée à la suite du changement de mission de la DHN, Carine Charlier, Eva Pioline, Sophie Coudert-Marion et Didier Semmola dirigent et accompagnent les secteurs du haut niveau, du développement et de la formation, et l'accession sportive.

Depuis le retrait de la reconnaissance de haut-niveau de la discipline par le ministère en charge des sports, la discipline et ses gymnastes font face aux difficultés. La structuration de la filière sur le fondement des clubs formateurs, et demain des clubs d'excellence, permet d'en limiter les impacts grâce à la reconnaissance des clubs et de la qualité de leur travail et au soutien fédéral et territorial qui peut en découler.

Il existe à ce jour dix clubs formateurs. Ils forment les unités des équipes de France. Ils sont partie intégrante des Dispositifs Régionaux d'Accession (DRA). Seuls cinq DRA proposent un plan d'actions GAc. Les comités régionaux doivent s'emparer du sujet. D'autant plus que les clubs d'excellence viendront compléter les dispositifs dès 2024. La discipline est un vecteur potentiel de développement important et la structuration complète de la filière est un gage de considération pour la discipline.

La volonté de rebâtir à partir des jeunes catégories pour concurrencer les meilleures équipes aux championnats du Monde de 2024 a connu ses premiers succès. A la Compétition Européenne par Groupes d'Âges (CEGA),

les équipes de France se sont qualifiées en finale dans les trois disciplines représentées et le trio AG1 (Mila Rose Gambier-Favreau, Leeloo Gambier-Favreau et Julie Tingaud (US Talence)) a remporté la médaille d'argent. Au championnat d'Europe Junior, les unités se sont qualifiées en finale dans les disciplines présentées et le duo féminin composé de Julie Philouze et Lili David (club US Talence) a remporté trois médailles (3^{ème} au CG sur l'addition des 3 exercices / 2^{ème} finale STATIQUE / 2^{ème} finale DYNAMIQUE).

Le report des championnats du Monde prévus initialement en Israël au premier semestre 2024 perturbe la planification établie. Mais les collectifs jeunes et seniors sont investis dans leur préparation des CMGA et championnats du Monde reprogrammés en septembre au Portugal.

4.2 Aérobic

L'Aérobic retrouve ses plus belles couleurs à l'international. Ces résultats sont le fruit d'une dynamique globale qui mobilise le secteur depuis le club jusqu'aux équipes de France grâce à des regroupements territoriaux, des formations de diverses formes, des stages d'été (Aérocamp) ou encore un appui vidéo et numérique.

Le déplacement du Pôle France à Toulouse et la reconnaissance du Pôle Espoirs contribuent à créer un environnement favorable à la haute performance. Parfaitement intégrés au CREPS, le partage d'expertise renforce les compétences de nos sportives et sportifs, permanents ou stagiaires.

La belle synergie portée par l'encadrement technique du secteur se traduit par des titres en championnat d'Europe (Individuelle : Maelys Lenclos et Trio : Victoria Trosset, Maelys Lenclos, Clara Lestruhaut) et de multiples médailles tant en championnat d'Europe qu'en coupe du Monde (WC Cantanhede, WC Tokyo, WC Bucarest) en junior et en senior. Le Trio et le Groupe Senior (Victoria Trosset, Maelys Lenclos, Clara Lestruhaut, Margot Garcilazo-Barrera et Aurore Cahuzac) sont vainqueurs du classement général de la Coupe du Monde.

Les changements profonds opérés en réponse à des situations de crise sont aujourd'hui validés par les faits. Les fondements de la nouvelle politique sont solides. Les conditions sont réunies pour une croissance de la discipline sur le plan national et une pérennisation des résultats.

4.3 Gymnastique Artistique Masculine (GAM)

La saison de la GAM est un échec. L'objectif de qualification olympique par équipe n'est pas atteint. La stratégie adoptée n'aura pas permis de réguler une lente mais régulière régression sur la scène internationale. L'augmentation nécessaire des notes de difficulté au regard des exigences du plus haut-niveau international s'est heurtée à la condition physique des gymnastes du collectif. Les blessures et leur nécessaire prévention ont profondément perturbé la préparation de l'équipe de France et la détermination des programmes. La réalité s'est jouée de nos ambitions. La 19^e place des championnats du Monde d'Anvers et l'absence de quotas olympiques remportés constituent un douloureux rappel à l'ordre. La 7^e place des championnats d'Europe d'Antalya en 2023 avait pu nous laisser quelques espoirs avec des

finales individuelles (Benjamin Osberger 5^e au sol, Lucas Dessanges 7^e au sol, Cameron Lie Bernard 5^e aux barres parallèles, Léo Saladino au CG). La 11^e place des championnats d'Europe de Rimini en 2024 avec une équipe rajeunie et remaniée de multiples fois à cause de blessures nous confirme le sursaut nécessaire (Cameron lie Bernard 4^e aux barres parallèles, Léo Saladino 5^e au sol, Jim Zona 8^e au sol). Nos gymnastes seniors ont donné ce qu'ils ont pu sur ce cycle. Il convient d'accepter le diagnostic et les remèdes et de regarder vers l'avenir plutôt qu'un passé idéalisé. Les évolutions de la gymnastique artistique masculine internationale et de l'environnement du sport en France nécessitent une profonde restructuration de notre organisation du haut-niveau pour faire face aux défis de demain.

Sur le circuit des coupes du Monde qualificatives pour les Jeux Olympiques, six gymnastes étaient engagés. Trois étaient en mesure de briguer un quota olympique jusque dans les dernières épreuves : Cameron Lie Bernard aux barres parallèles, Benjamin Osberger au sol et aux arçons et Samir Aït Saïd aux anneaux. Le parcours de qualification était particulièrement soutenu, avec quatre coupes du Monde condensées sur deux mois. Samir Aït Saïd a réussi à cumuler suffisamment de podiums et d'accessits pour obtenir un quota nominatif et une 3^e participation aux Jeux Olympiques. Benjamin Osberger, révélation de cette campagne pour sa régularité sur deux agrès, a confirmé son potentiel mondial. Mais il voit son rêve s'échapper et se blesse gravement à la reprise de l'entraînement. Nous espérons qu'il se rétablira rapidement.

Les résultats de l'équipe de France junior constituent quant à eux une grande satisfaction. Le travail engagé dans les catégories jeunes depuis de longues années paie. Et la solide formation reçue par nos jeunes gymnastes au cours de leur parcours d'accession dans leurs clubs, clubs formateurs et au sein des Dispositifs d'Accession, assurera durablement le renfort puis l'avenir de nos équipes seniors en direction de 2028. Lors des Championnats du Monde Juniors d'Antalya en 2023, l'équipe de France (Romain Cavallaro, Manoah Félicité, Anthony Mansard) termine à la 5^e place, Anthony Mansard se qualifie dans trois finales et termine 4^e au sol et à la fixe (Manoah Félicité, 8^e aux arçons). La dynamique enclenchée depuis les championnats d'Europe de Munich en 2022 se concrétise lors des récents championnats d'Europe de Rimini où l'équipe de France junior (Anthony Mansard, Allan Moullec, Elias Brèche, Karim Mangala-Bima, Nathan Camilleri) remporte la médaille de bronze et comptabilise dix finales dans le respect des valeurs éducatives incontournables. Allan Moullec remporte le bronze au sol et Anthony Mansard remporte l'argent au sol et aux barres parallèles, l'or à la fixe et au concours général. Il aura fallu attendre 26 ans pour un nouveau sacre. L'héritage n'est pas un vain mot, les conditions sont réunies pour préparer la réussite de l'olympiade en Gymnastique Artistique Masculine en 2028. Il faudra le faire fructifier et pérenniser la filière grâce à nos clubs formateurs (34) et nos DRA. Le partage et la préparation aux exigences du haut-niveau sont essentiels, avec pour objectif prioritaire la formation du gymnaste dans un environnement optimal, et non les résultats immédiats. La convergence des énergies et des ambitions doit être renforcée dans le cadre d'une structuration nouvelle du haut-niveau avec les acteurs du Parcours d'Accession Sportive et du Parcours d'Excellence Sportive.

4.4 Gymnastique artistique féminine (GAF)

Il apparaît impossible de passer sous silence les difficultés rencontrées par la discipline GAF impactée par des révélations qui font l'objet d'enquêtes après signalement, de suspension de cadres techniques et d'une médiatisation sans nuance qui souligne trop peu souvent les transformations profondes engagées.

Malgré le climat pesant et les réorganisations multiples en termes d'encadrement, les gymnastes seniors ont conservé leur total engagement dans la recherche de performance et leur volonté de briller à Paris.

Les championnats du Monde d'Anvers nous ont démontré la capacité de résilience de nos gymnastes. L'équipe de France comptabilise cinq finales dont quatre individuelles (Lorette Charpy aux barres asymétriques, Coline Devillard au saut, Mélanie De Jesus Dos Santos et Morgane Osysek-Riemer au concours général). Nos gymnastes n'ont pas connu toute la réussite individuelle attendue, même si Morgane Osysek-Riemer s'est révélée avec une 14^e place au Concours Général. En équipe, elles ont affirmé leur plein potentiel. Qualifiées en 7^e position et, de ce fait, qualifiées olympiques, nos gymnastes (Lorette Charpy, Coline Devillard, Mélanie De Jesus Dos Santos, Morgane Osysek-Riemer, Marine Boyer et Djenna Laroui en remplaçante) au concours général réalisent un match quasi parfait en finale et remportent la médaille de bronze. La dernière médaille mondiale par équipe datait de 1950. La force du collectif impressionne et mérite d'être saluée. Notre équipe est expérimentée (avec l'intégration progressive de jeunes seniors) et comporte des gymnastes qui entament leur 3^e olympiade. Nos gymnastes bénéficient d'un accompagnement individualisé et sont pleinement actrices de leur projet. Il s'agit d'une réussite supplémentaire.

Les Jeux Olympiques sont désormais l'objectif prioritaire. Le collectif en préparation est toujours élargi à ce jour. Les compétitions intermédiaires permettent la rotation des effectifs et aux plus jeunes de se confronter au niveau international et de capitaliser de l'expérience. Une montée en puissance est programmée avec les championnats d'Europe, les championnats de France et un match international. A la coupe du Monde d'Antalya, Mélanie De Jesus Dos Santos a remporté l'or aux barres asymétriques et Morgane Osysek-Riemer le bronze au saut et l'argent au sol. A la coupe du Monde d'Osijek, Mélanie De Jesus Dos Santos a remporté la médaille d'argent à la poutre, la médaille d'or au sol et aux barres asymétriques et Coline Devillard a remporté la médaille d'argent au sol et d'or au saut. Au tournoi international de Jesolo, Ming Gherardi Van Eijken (médaillée de bronze au saut lors des championnats du Monde juniors 2023) remporte l'or au saut. Les championnats d'Europe constituent une étape importante sur le chemin de Paris.

Compte-tenu des résultats qui dépassent les objectifs assignés, nous pouvons dire que l'étape est validée. Coline Devillard est à nouveau titrée au saut, Marine Boyer retrouve le podium continental avec sa médaille de bronze à la poutre et Ming Gherardi Van Eijkem s'adjuge dès sa première année senior une médaille de bronze au saut. Elle apporte un vent de fraîcheur dans cette équipe expérimentée qui a su l'intégrer et remporte avec ses coéquipières une médaille de bronze par équipe. Lorette Charpy et Morgane Osysek-Riemer (7^e au CG)

complètent le groupe qui repart avec des informations importantes pour poursuivre la préparation.

Les progrès dans la catégorie Senior ces dernières années sont le fruit d'un travail de fond sur toute la filière d'accession depuis le club. Nous allons développer notre propos. L'avenir se présente bien. Comme en GAM, il existera un héritage conséquent en GAF. Le secteur Espoir/Junior se porte bien. Les résultats des équipes de France Jeunes sont positifs et porteurs d'espérance :

- Match international U13 : France 2^e par équipe, médaille d'or pour Maïana Prat et d'argent pour Louane Plisson
- DTB POKAL : France (Lola Chassat, Astria Nelo, Romane Hamelin, Noélie Ayuso, Maïana Prat) médaille d'or, Lola Chassat médaille d'or aux barres, Maïana Prat médaille de bronze aux barres asymétriques et d'or au sol.
- Match international U15 : France 1^{ère} par équipe et 1, 2, 3, 4 en individuelles (Elena Colas, Perla Denéchère, Maïana Prat et Romane Hamelin).

Le championnat d'Europe de Rimini aura confirmé le potentiel de ce collectif qui est plus large que l'équipe. L'équipe de France junior (Elena Colas, Perla Denéchère, Maïana Prat, Noélie Ayuso, Lola Chassat) est sacrée championne d'Europe. Elena Colas remporte l'or au concours général, aux barres asymétriques et le bronze au saut. Maïana Prat est sacrée à la poutre et remporte le bronze au concours général. Lola Chassat aux barres asymétriques et Perla Denéchère au sol complètent le tableau des médailles avec leurs 3^e places pour parachever un bilan excellent.

Malgré les contraintes, le secteur PAS Féminin poursuit son développement. Beaucoup d'indicateurs sont en progression :

- 15 régions sont engagées dans les actions PAS. Cette saison, la Corse et la Martinique ont rejoint la dynamique PAS du secteur féminin.
- Les programmes 7/9 ans représentent une réelle satisfaction. D'une phase de mise en place, ils accèdent à la phase de déploiement. Certaines régions (Ex : Haut de France) organisent un week-end dédié à ce secteur.
- L'outil DETECT trouve une vitesse de croisière puisque 783 évaluations ont été réalisées.
- La RERJ/REN Avenir a rassemblé 14 comités et plus de 100 gymnastes. 30 gymnastes ont atteint les minima et se sont qualifiées pour les Championnats de France Elite de Lyon.
- La campagne de reconnaissance des clubs formateurs a vu 20 nouvelles demandes, dont 11 premières. Nous passons de 27 clubs reconnus à 39, soit une progression de 45 %.
- 10 clubs sont reconnus Centre d'entraînement Top 12.

La dynamique observée est le fruit d'une étroite collaboration entre les différents acteurs (CNS/ Responsable PAS, PAS régionaux et PAS national, entraîneurs de club et responsables) et d'une certaine agilité. Ce travail collectif permet de mieux répondre aux enjeux de la formation du jeune gymnaste et d'adapter les stratégies techniques à la réalité, condition de l'engagement de tous les acteurs à la réussite des équipes de France.

Toutefois, il faut constater que les récents événements extra-sportifs génèrent un réel mal être chez les entraîneurs. Au point que beaucoup expriment le souhait d'une reconversion professionnelle. Ces départs pourraient représenter un réel danger pour une discipline en carence de cadres techniques. Le changement culturel engagé est vital. Mais, pour être plus rapide et efficace, il doit se faire avec l'adhésion des acteurs, en premier lieu les entraîneurs, catalyseurs du projet de performance des gymnastes. La relation pédagogique, la posture de l'entraîneur, la relation aux parents, le cadre réglementaire, le partage du projet de performance, les exigences du haut-niveau sont autant de sujets qui doivent être envisagés dans le partage, la transparence et en responsabilité.

4.5 Trampoline/Tumbling

L'année 2023 restera une année faste pour les disciplines du Trampoline et du Tumbling. Les championnats du Monde de Birmingham en 2023 resteront dans les annales et les championnats d'Europe de Guimarães en 2024 constituent un record en termes de nombre de médailles.

A Birmingham, en tumbling, Candy Brière-Vétillard remporte le seul titre qui lui manquait et devient championne du Monde. Avec ses coéquipières Maëlle Abadie, Maëlle Dumitru-Marin et Marie Deloge, elle s'adjuge en sus une médaille d'argent par équipe.

En trampoline, l'équipe de France féminine composée de Léa Labrousse, Laura Paris, Cléa Brousse et Anaïs Brèche devient vice-championne du monde, une première. Et l'équipe de France masculine composée d'Allan Morante, Pierre Gouzou, Julian Chartier et Morgane Demiro o Demiro est sacrée championne du Monde. Le dernier titre mondial datait de 1996.

Ces performances exceptionnelles démontrent la qualité de la formation de nos trampolinistes et la densité de notre collectif. Elles n'effacent cependant pas le regret d'une absence de trampolinistes français dans les finales individuelles et le report de l'obtention des quotas olympiques à l'issue des coupes du Monde.

À Guimarães, la liste des médaillés n'a jamais été aussi longue pour des Championnats d'Europe. En Tumbling, Candy Brière-Vétillard, Maëlle Dumitru-Marin, Manon Morançais et Émilie Wambote remportent la médaille d'argent par équipe. Maëlle Dumitru-Marin est médaillée de bronze en individuel. En trampoline, les équipes de France masculine (Allan Morante, Pierre Gouzou, Julian Chartier, Morgane Demiro o Demiro) et féminine (Léa Labrousse, Cléa Brousse, Laura Paris, Marine Prieur) sont titrées championnes d'Europe. Un double sacre inédit. Par ailleurs, Pierre Gouzou et Léa Labrousse obtiennent la médaille d'argent en trampoline individuel. Associés respectivement à Morgane Demiro o Demiro et Marine Jurbert, ils récidivent en trampoline synchronisé.

Après une succession de cinq coupes du Monde, le classement de nos trampolinistes a permis d'obtenir un quota non nominatif pour les Jeux Olympiques de Paris pour un homme et pour une femme. Dans le respect des modalités de sélection, Pierre Gouzou et Léa Labrousse seront nos représentants lors de l'épreuve olympique.

Ces résultats dans la catégorie Senior sont confortés par de brillants résultats chez les plus jeunes. Lors des Compétitions Mondiales par Groupes d'âges (CMGA) de Birmingham en 2023, en trampoline, il faut noter les médailles de bronze de Simon Cohen et Théophile Raposo (Catégorie synchronisée 11-12 ans), d'Alexis Régulus (en individuel 15-16 ans), d'Alexis Régulus et Célian



Auge (Catégorie synchronisée 15-16 ans) et la médaille d'or d'Alice Chaminade et Sophie Darous (Catégorie synchronisée 13-14 ans) qui rééditeront leur performance pour conquérir le premier titre de championnes du Monde Juniors décerné sur cette compétition. En tumbling, Maïwenn Prévot remporte la médaille d'or en 17-21 ans et Clara Gremling la médaille de bronze.

Lors des championnats d'Europe juniors de Guimarães, Jolhan Amon, Adrien Hiernard, Célian Auge et Noé Aubonnet s'emparent de la médaille d'argent par équipe en trampoline. Adrien Hiernard et Noé Aubonnet se parent du bronze en trampoline synchronisé tout comme Juline Hesse en catégorie individuelle.

L'avenir se prépare. Les disciplines trampoline et tumbling peuvent compter sur les clubs investis dans le Parcours d'Accession Sportive, investissement souligné notamment par leur engagement dans le PNE. En tumbling, la reconnaissance de Club Formateur sera complétée en 2024 par celle de Club d'Excellence pour souligner l'engagement dans la préparation aux podiums internationaux.

En conclusion, malgré tous les motifs de satisfaction et ces résultats historiques, il nous faut encore élever notre niveau individuel en trampoline pour être concurrentiel au niveau mondial dans la seule épreuve olympique, continuer nos efforts en tumbling masculin pour rapidement constituer une équipe senior compétitive et poursuivre la montée en compétences chez les plus jeunes.

4.6 Gymnastique Rythmique

La saison fut belle pour la gymnastique rythmique. Si les résultats lors des championnats du Monde junior imposent un examen approfondi (un décalage avec le niveau de performance international est constaté), les résultats obtenus tout au long de la saison par notre équipe de France, dans les épreuves individuelles et plus encore en ensemble, font rayonner la discipline.

Lors des championnats du Monde de Valence, Hélène Karbanov obtient grâce à sa 13^e place en qualification (17^e place à la finale du concours général) un quota olympique non nominatif, et l'Ensemble France (Emma Delaine, Éléonore Carburet, Manelle Inaho, Justine Lavit, Ainocha Dot-Espinosa, Lozéea Vilarino) obtient son quota avec une 7^e place au concours général (8^e à la finale des 5 cerceaux). Cette qualification directe pour les Jeux Olympiques était attendue depuis 2000.

Les gymnastes individuelles, Hélène Karbanov, Maëlle Millet, Lily Romonaxto sont en concurrence sur le chemin de sélection olympique. Hélène Karbanov réalise de belles performances cette saison avec une médaille de bronze en finale (au cerceau et aux massues) et une médaille d'argent au concours général lors du Grand Prix de Thiais. La préparation olympique se poursuit, elle inclut les championnats d'Europe. Nos gymnastes ont augmenté leurs points en difficulté en adoptant des stratégies adaptées à leur personnalité et leurs qualités. Il reste néanmoins à stabiliser la régularité dans les programmes complets (4 exercices).

En ensemble, le choix d'avoir réuni initialement 12 gymnastes à l'INSEP pour préparer les Jeux Olympiques de Paris s'est avéré judicieux. 8 gymnastes (Emma Delaine, Éléonore Carburet, Manelle Inaho, Justine Lavit, Ainocha Dot-Espinosa, Lozéea Vilarino, Célia Noël-Joseph, Shana Loxton) ont participé aux différentes compétitions durant la saison à la faveur de remplacements pour cause de blessure ou d'état de forme. Ce regroupement est aussi un gage de transmission et de continuité pour le cycle prochain. Trois tests de détection ont eu lieu pour anticiper le renouvellement des postes.

Les deux nouvelles compositions présentées par l'ensemble, qui présentent une forte augmentation de la note D de départ, sont parfaitement en adéquation avec le code de pointage grâce à un travail étroit avec les juges internationaux. Nous rivalisons aujourd'hui avec les meilleures nations avec une dimension artistique préservée.

Nos gymnastes ont réalisé une belle progression dans leur technique aux engins, en vitesse d'exécution et elles ont gagné en maturité à mesure que leur expérience internationale croissait. Leur régularité en compétition (Thiais, Sofia, Tashkent) est récompensée de podiums en tournois et coupes du Monde. En concours général, l'ensemble France remporte une médaille d'argent à la coupe du Monde de Tashkent et une médaille d'or au tournoi de Thiais. Sur les finales par engins, nos Françaises remportent trois médailles sur les neuf finales réalisées : deux médailles d'or et une médaille de bronze. L'ensemble est reconnu et ses prestations appréciées. De quoi nourrir les ambitions.

La préparation des équipes de France de demain nous oblige à centrer notre attention sur la formation des gymnastes et le Parcours d'Accession Sportive. Les effectifs des pôles sont stables. L'année 2023 aura connu la mise en sommeil du pôle espoir de gymnastique rythmique d'Orléans. Les pôles sont des acteurs du DRA et les animent dans les territoires où ils sont localisés, les clubs formateurs rayonnent, eux, à leur niveau. Il existe un réel lien entre la compétitivité et l'activité du DRA. Nous invitons tous les comités régionaux à considérer cette information (cf. les résultats de la Revue des Effectifs Régionale des Jeunes) en 2023. Nous comptons 21 clubs formateurs (+4) et 14 nouveaux prétendants sont susceptibles d'accéder à cette reconnaissance en 2024. Il s'agit de clubs investis dans les DRA depuis plusieurs années. Les régions de l'Ouest de la France sont dépourvues de Clubs Formateurs.

Si les Clubs Formateurs s'impliquent de plus en plus dans le Parcours d'Accession, le manque de ressources humaines constitue un frein. La formation initiale et continue (qui est une réussite en GR) est par conséquent une priorité. Au-delà de l'environnement de qualité à créer pour garantir un progrès des gymnastes dans le respect de leur intégrité, il convient de favoriser le lien avec les Pôles et d'améliorer le suivi au sein des DRA pour favoriser la consécration des meilleurs potentiels.

CONCLUSION

La saison 2023-2024 laisse entrevoir les résultats du travail de fond entrepris ces dernières années. La restructuration du haut-niveau doit se poursuivre pour accompagner l'évolution du modèle sportif français et répondre aux exigences sociétales. La résistance au changement, si elle est compréhensible au regard des efforts et des remises en question demandés, ne sert pas la réussite collective. Le projet doit dépasser les intérêts individuels et s'agencer avec pragmatisme.

Il est obligatoire de répondre à nos engagements contractuels et de défendre nos valeurs, d'autant plus qu'elles sont garantes d'une performance éthique et durable. La vigilance de tous est requise.

La transformation engagée doit s'appuyer sur une formation solide, tant initiale que continue. Il s'agit d'une priorité pour la formation de nos gymnastes, l'accueil

et l'offre pluridimensionnelle de nos clubs mais aussi la sérénité des acteurs incontournables que sont les techniciens.

Tous les secteurs sont intimement liés. La dynamique générale, le professionnalisme et la défense de nos valeurs sont de nature à soutenir une forte croissance. L'accompagnement sur les questions d'équipement ou de la réorganisation de l'offre gymnique est indispensable pour lever les freins à la croissance.

La gymnastique est un sport majeur, les Jeux Olympiques et nos gymnastes assureront encore sa promotion, nous sommes dans l'anticipation.

Innovons encore pour matérialiser la demande de gymnastique pressentie.

b COMMISSIONS NATIONALES SPECIALISÉES

GAM

La saison 2023/2024 pour la CNS GAM a été portée par la préparation du futur classement des clubs, dont les informations qui conditionneront celui-ci. Cette action a accompagné le travail régulier de ses membres, autour du calendrier des recyclages des juges, du prévisionnel des finales nationales ou de la répartition des postes pour assurer le bon déroulement des championnats de France.

Marquée par une réunion en présentiel les 5 et 6 janvier 2024 au siège de la Fédération, la saison de la CNS a permis d'harmoniser la présentation de la brochure,

de modifier certains points techniques tout comme la réglementation en catégorie Fédérale A pour 2024/2025.

Le local a également été mis en évidence, avec un travail sur les compétitions de proximité et une discussion entamée autour des programmes départementaux. L'accent a également été mis sur l'adaptation du matériel pour les petites catégories. En parallèle, un questionnaire devrait être adressé également à destination des clubs et un autre sera envoyé aux comités régionaux.



Enfin, la commission est revenue sur la Revue nationale d'effectifs programmée fin 2023. Une analyse a été faite sur le contenu de l'organisation et les différents problèmes rencontrés, afin de les corriger.

GAF

En cette dernière saison du mandat, la CNS GAF a procédé aux premiers bilans. Elle a notamment envoyé deux questionnaires différents à destination des clubs et des comités régionaux concernant « l'évaluation du système compétitif et des programmes ». Les dix réunions, dont deux en présentiel entre décembre et janvier, ont été utiles pour atteindre les différents objectifs qu'elle s'était aussi fixés comme la validation de la brochure du règlement technique et des Lettres FFGym, ou le bilan de la RERJ et du programme poussines. Sur ce dernier programme, la commission a proposé quelques modifications et ajustements à la suite des retours des entraîneurs lors de la RERJ.

La deuxième partie de saison a plongé la CNS vers les différentes finales nationales puisqu'elle a pu organiser un bilan des engagements compétitifs et élaborer les organigrammes prévisionnels de ces moments forts de l'année.

Diffusion des quotas et mise en adéquation du nouveau Code FIG avec la brochure des programmes ont, enfin, guidé les rendez-vous de la Commission pour livrer l'exercice 2023-2024.

GR

Prolonger l'engagement fédéral lancé au fil des saisons précédentes, tel a été le programme 2023-2024 réalisé pour la CNS de Gymnastique Rythmique, qui a parfaitement respecté les objectifs qu'elle s'était fixés.

Ainsi, le programme relatif au développement des compétitions de proximité, élaboré et testé en 2022/2023, a été présenté aux clubs en mai 2023, avant d'être inscrit dans la brochure technique 2023/2024 et mis en place officiellement. Il a trouvé un écho favorable auprès des licenciés au vu de l'augmentation du nombre de gymnastes participant aux Championnats de France. C'est le cas, par exemple, avec une hausse du nombre d'ensembles nationaux qualifiés pour les Championnats de France organisés en mai 2024 à Chambéry.

Cette démarche conclut une longue phase de travail répartie sur une année et trois réunions, en présentiel, comme celle organisée les 6 et 7 janvier à Paris, ou en visio.

La saison 2023/2024 a permis à la Commission de faciliter la procédure d'engagement pour les équipes de Divisions Nationales. Elles bénéficient de la même procédure d'engagement que les ensembles nationaux, et il n'est pas prévu de contrôle pour les gymnastes non-GFL.

Enfin, un œil attentif a été porté sur la mission des juges pendant cette période, via la réalisation des formations et examens de juges niveaux 1, 2, 3 et 4 entre septembre 2023 et janvier 2024. Ceci afin de pallier la pénurie de juges N3 dans les régions et donc permettre de composer des jurys, surtout pour les compétitions des ensembles qui

déboutaient en février 2024. En parallèle, la Commission a proposé une formation sur l'artistique du code 2022-2024 en gymnastique rythmique ouverte aux entraîneurs et aux juges (pour aider aux compositions et au jugement) faite par le collectif des juges 5 à l'INSEP en novembre 2023.

TR TU

La CNS TR TU a eu deux approches distinctes lors de cette saison 2023/2024. En Trampoline, l'accent a été mis sur le projet de rénovation globale du Règlement Technique entrepris dès le début de la mandature en adaptant le programme à destination du public en situation de handicap et en sécurisant davantage la pratique du trampoline, notamment en filière fédérale.

Cinq des huit réunions organisées ont ainsi permis de livrer un règlement inclusif, sûr et valorisant pour le Para Trampoline, nouvelle dénomination de la discipline. En marge de ce travail, il a également été décidé qu'en filière Fédérale, afin d'améliorer la sécurité et simplifier l'organisation des compétitions pour les structures déconcentrées, le 3^e passage (lié à la mesure du temps de vol) est supprimé.

Le Tumbling a été au cœur de dix réunions distinctes. Le premier projet a porté sur la préparation et la livraison de la Tumbling French Cup, du 30 septembre au 1^{er} octobre 2023, à Sevran (93). Décidée dans le cadre de la promotion et du développement de la discipline, elle a généré un engouement sans précédent avec la participation de 230 gymnastes, issus de 8 pays différents (Azerbaïdjan, Angleterre, Belgique, Danemark, Grèce, Israël, Portugal et de nombreux clubs français). L'édition 2024 est déjà sur les rails avec quelques nations supplémentaires comme l'Argentine ou l'Australie.

Par ailleurs, en accord avec les engagements fédéraux du programme Synergym 2024, notamment la hausse des effectifs en compétition et aux finales nationales, la volonté d'améliorer le niveau de pratique et de simplifier la réglementation, la CNS a engagé de nouvelles modifications de son règlement technique, en lien avec celles mises en place lors de la saison précédente (modification sur 2 années pour accompagner et mesurer l'impact des changements).

En effet, la modification des modalités de sélection au Championnat de France par Equipes votée en 2023, était conditionnée à la rénovation des programmes de la filière Fédérale en 2024 pour qu'ils soient applicables dès le début du cycle 2025-2028.

La CNS a donc engagé certains aménagements du programme compétitif de cette filière pour la saison 2024-2025 afin de se conformer à la création d'une N3 actée par vote du Comité Directeur en avril 2023. En effet, dans le but de favoriser l'accès au Tumbling et d'assurer de manière plus linéaire l'accès au niveau Performance, les gymnastes de 8 ans seront autorisés à concourir sur piste gonflable (filiale Fédérale)

Par ailleurs, tout en conservant le format actuel par équipes en Fédéral, un classement individuel mixte est réalisé pour mieux valoriser les gymnastes. Les catégories proposées sont les suivantes :

- 8-9-10 ans
- 11-12-13 ans
- 14 ans et +

Enfin, pour alléger et faciliter l'organisation des compétitions de la filière Fédérale, la filière Fédérale est scindée en deux niveaux, sans création de nouvelle catégorie :

- Une FED A (ancien Challenge TC), qui permet une qualification au Championnat de France par Equipes
- Une FED B (ancien Challenge 9-14), identique à la FED A, mais avec un contenu technique adapté, et sans passerelle vers le Championnat de France par Equipes

GAc

Les objectifs de la saison étaient portés par un axe majeur pour la CNS Gymnastique Acrobatique : mettre en place la nouvelle notation artistique FIG pour toutes les catégories du programme français. Au cours de leur réunion mensuelle en visioconférence, complétée par un rendez-vous en présentiel à Antibes début février 2024, la Commission a pu mettre à jour la réglementation en lien avec les évolutions de la FIG et la rédaction des lettres FFGym GAc. Elle a complété ce travail par la réalisation d'un webinar à destination des juges et des entraîneurs pour expliquer la nouvelle notation à l'artistique de la FIG. En lien avec le collectif des juges internationaux, elle a également apporté une adaptation de cette nouvelle notation aux catégories compétitives (fédéral et national B).

En parallèle, elle a œuvré sur les compétitions fédérales. Elle a pu proposer un travail relatif à la mise en place de la saison compétitive (calendriers, mise à jour de minimas / quotas sélectifs aux finales nationales, validation des listes de qualifiés, etc.). Elle a également présenté son programme des compétitions de proximité à destination des représentants techniques régionaux et des équipes techniques régionales de la discipline, ainsi que lors du colloque des formateurs de juges 1 et 2.

Cette saison 2023/2024 a abouti sur une évolution concernant les Championnats de France par équipes, puisqu'une réflexion a été engagée pour simplifier la réglementation et la lisibilité de cette compétition. Le choix s'est porté sur une organisation désormais couplée avec la finale nationale par équipes de la filière fédérale.

Deux autres axes ont occupé l'action de la CNS GAc :

- Un travail sur l'avenir avec l'organisation compétitive pour le prochain cycle, et, conformément aux souhaits des acteurs de la discipline, une mise en concordance des programmes français élite avec les programmes internationaux.
- Un travail collectif, aux côtés des autres disciplines au travers d'une enquête auprès des clubs et des structures déconcentrées quant à la satisfaction et aux besoins sur les programmes et l'organisation du circuit compétitif, ainsi qu'une participation aux travaux sur le classement des clubs.

AER

Neuf réunions de travail ont marqué la saison 2023/2024 de la CNS AER. Elles ont permis de faire avancer l'action fédérale au travers des objectifs fixés :

- Pérenniser des moments d'animation en parallèle des Championnats de France et des Trophées Fédéraux (table ronde, présentation des clubs, Flash mob, dédicace avec l'Equipe de France)
- Accompagner les comités régionaux organisateurs des Inter-Régions via l'élaboration du programme général et des panels des juges, la validation des organigrammes et s'assurer du bon déroulement des compétitions au travers d'échanges réguliers avec les COL
- Accompagner et informer les clubs grâce à un travail collaboratif de la CNS et de l'équipe d'encadrement national. Une relation constante est créée dès la première visioconférence d'information organisée en début de saison. Des groupes de discussion sont mis en place pour un échange facilité entre les acteurs AER. Ils permettent la pérennisation de l'Aérocamp en août (stage pour les gymnastes et formation des cadres) et le développement des stages nationaux en territoire par l'équipe d'encadrement national. Ce travail de proximité se ressent dans les nombreuses augmentations qu'a connu la discipline : nombre de licences (+11%), d'engagements en compétition (+35% en nombre de passages), de participants sur les stages nationaux (+85 % de gymnastes) et de participants à l'Aérocamp (+56 % de gymnastes entre 2022 et 2023)
- Former des juges grâce à la mise à jour des outils des formations N1 à N3 ainsi que la formation continue au travers de l'utilisation de la plateforme Imagym dès janvier. Des vidéos d'entraînement hebdomadaire sont déposées avec des notes des juges experts. Par ailleurs, la commission s'attache à harmoniser le jugement sur le territoire en organisant une réunion des juges en visioconférence pour les compétitions inter-régionales et le Championnat de France.
- Echanger avec l'UNSS en mettant en place un référent fédéral au sein de la commission mixte nationale et en ayant un projet de travail collaboratif commun, tout en communiquant régulièrement en visioconférence.
- Définir les critères et barèmes de classement des clubs AER. La réunion des CNS en janvier permet ce premier travail avant de procéder à une simulation sur un échantillon des clubs AER pour réajuster les barèmes.

En parallèle, la Commission a préparé les programmes de la saison 2024-2025 sur trois axes majeurs :

- Ajustement des catégories
- Renouvellement des imposés
- Harmonisation des programmes avec la réglementation internationale

TEAMGYM

La saison 2023/2024 a été riche pour la CNS TeamGym. Cette intensité s'est ressentie au travers des nombreuses réunions organisées pour mener à bien les objectifs. Trois rendez-vous en présentiel, en septembre lors du colloque des juges, en janvier à Bordeaux et en mai à Cognac avant les championnats de France, et huit en visioconférence, les deuxièmes mardis du mois ont été étalés sur l'année.



Le travail a alors pu être réparti utilement pour répondre aux attentes et aller au bout des réflexions : comment mieux communiquer vers les entraîneurs pour que les informations descendent sur les actions et comment s'assurer de partager les problématiques pour aider en amont les RTR (Responsables Techniques Régionaux) et RJR (Responsables des Juges Régionaux) ?

L'un des axes principaux a été le Festigym. La progression du nombre de participants a ouvert la voie à un nombre d'actions à mettre en œuvre pour optimiser le temps de compétition et, ainsi, maintenir un accueil maximal. L'augmentation du nombre d'équipes inscrites lors de l'évènement 2024 (368 équipes, soit +23 % par rapport à 2023) a poussé la commission à définir des quotas en Fédéral pour la première fois. Face à la demande croissante de participation entre 2022 et 2023, un nouveau mode d'échauffement a déjà été mis en place en 2024 pour permettre l'accueil du plus grand nombre, des journées moins chargées pour les juges et une meilleure visibilité de la compétition pour le public. Il a été présenté lors d'un webinar le 6 mai, qui a aussi permis de rappeler les règles d'engagement.

En 2024, comme attendu, il a également été décidé de l'utilisation de Imagym, en collaboration avec les responsables régionaux volontaires, pour organiser une réunion de juge à distance avant le Festigym et envisager de le déployer sur les régions les années suivantes.

L'objectif est de gagner du temps avant les compétitions, en les préparant en amont.

Le Festigym 2024 est sélectif pour les championnats d'Europe de Bakou (16-19 octobre 2024). L'Azerbaïdjan accueillera les successeurs de l'ASM Clermont-Ferrand et du CEP Poitiers, représentants français à Lignano Sabbiadoro lors du Championnat d'Europe en novembre 2023.

Cette saison 2023/2024 a été marquée également par un webinar qui a rassemblé plus de 100 participants, organisé le 21 novembre. Toutes les informations permettant de comprendre la saison sportive qui s'annonçait ont été communiquées : engagements, compétitions, nouveautés, modifications et outils.

La commission a procédé à plusieurs mises à jour pendant cette année : cours de formation des Juges 1-2-3-4, cours de formation Moniteur TeamGym, outil pour récupérer les feuilles de difficulté pour répondre aux modifications de la réglementation, ainsi que celle prévue avant l'été 2024 pour les brochures et publications.

Le colloque des juges a permis une mise en situation des RJR pour préparer les formations, d'autant qu'il s'agit d'une action majeure pour la commission avec deux autres actions organisées (FPC Chorégraphie, Moniteur Teamgym) et créées pour la saison prochaine (Animateur TeamGym et Entraîneur TeamGym). La FPC Parade a

malheureusement dû être annulée faute d'inscriptions suffisantes.

PARKOUR

La saison 2023/2024 a permis à la commission Parkour de poursuivre le travail autour du développement de la discipline, en particulier autour du circuit national.

Réunie à l'occasion des deux premières étapes, à Nogent sur Oise puis à Sarreguemines, où elle a pu faire à chaque fois la synthèse qualitative et quantitative de l'étape, elle a profité de la Coupe du Monde à Montpellier, du 8 au 12 mai, pour continuer son action. A cette occasion, l'équipe de France s'est illustrée autour de Nathanaël Trier, vainqueur de l'épreuve Freestyle Hommes. A ses côtés, Eloan Hitz et Virgile Besnard ont montré de belles qualités.

Elle a ainsi décidé de la mise en place de quotas lors de la Finale Nationale organisée fin juin 2024.

Les rendez-vous de travail ont offert la possibilité à la commission de réfléchir à la saison 2024/2025. Elle a pu enregistrer les problématiques rencontrées pour faire évoluer la brochure technique 2024/2025 et a déjà entamé un travail de réflexion sur le prochain circuit national.

Parmi les modifications principales de la réglementation pour la saison 2024/2025, il a été décidé :

- L'accès aux 10 ans pour le circuit national Parkour
- La mise en place d'une catégorie Élite.
- La possibilité de mettre en place une étape du circuit national en extérieur avec une annexe au cahier des charges

Cette saison qui s'achève a également permis de mettre en œuvre la formation de juges Parkour.



c. COMMISSION NATIONALE PROSPECTIVE DES PRATIQUES COMPÉTITIVES

FABIENNE RINGLER

Le 6 janvier 2024 a permis à la Commission Nationale Prospective des Pratiques Compétitives (CNP PC) de lancer la saison compétitive au travers de sa première réunion de travail.

Cette saison 2023/2024 a été marquée pour la Commission par la reprise d'un classement général multidisciplinaire des clubs. Demandé par de nombreux clubs, il a été complètement rénové avec une refonte des barèmes pour s'adapter aux événements que la Fédération propose désormais pour les activités compétitives. Ce retour doit trouver une continuité en 2024/2025 au travers de la reprise d'un classement des clubs par discipline.

Une année riche pour la CNP PC, puisque ces nouveautés accompagnent le prolongement du travail débuté l'année précédente autour des compétitions de proximité GAM/GAF/GR, ainsi que la poursuite de l'expérimentation dans les autres disciplines.

Ce travail quotidien, complété par de régulières visioconférences pour assurer le suivi des projets de manière transversale, a permis d'appuyer le soutien apporté dans le développement des disciplines non olympiques.

La commission fédérale œuvre au fil de l'année pour assurer un lien entre les différentes Commissions Nationales spécialisées (CNS). Elle a veillé à l'application des directives politiques en lien avec le projet fédéral et à la coordination des activités en transversalité. Elle a également facilité la communication et l'échange d'informations entre les RTF (Responsables Techniques Fédéraux). En outre, la CNP PC a contribué à renforcer la cohérence et l'efficacité des actions menées par les différentes CNS.

d. COMMISSION NATIONALE PROSPECTIVE DES PRATIQUES NON COMPÉTITIVES

HÉLÈNE BOULINE

La saison 2023/2024 était celle de la continuité pour la commission avec quatre objectifs identiques à ceux de l'année précédente :

- Animer le secteur Scéno et accompagner la participation aux grands événements internationaux proposés par European Gymnastics et la Fédération Internationale de Gymnastique, vecteurs de cohésion de clubs, de promotion des activités gymniques, d'augmentation et de fidélisation des licenciés
- Poursuivre le déploiement des produits AccessGym et les faire évoluer
- Animer le réseau BabyGym et moderniser son environnement (nouveau visuel, digitalisation du fichier Baby...)
- Intégrer le Développement Durable dans l'ensemble des actions

Ce travail a été mené au cours de sept réunions, en présentiel ou en visioconférence, qui ont rythmé l'année écoulée. En commission, auprès des structures, des référents ou des formateurs, les discussions ont permis d'avancer sur le projet, jusqu'au point d'orgue que constituera le colloque programmé en août 2024.

GRANDS ÉVÈNEMENTS INTERNATIONAUX

L'été 2023 a permis la participation de la France à la Gymnaestrada à Amsterdam du 30 juillet au 5 août. Dix structures étaient présentes, rassemblant 275 personnes, entourées d'une délégation fédérale composée d'un élu, de deux personnes de la DTN et d'un médecin.

Ensemble, ils ont assuré la coordination de la délégation et la gestion des relations avec les instances internationales.

Deux grands événements européens marqueront la fin d'année 2024 :

- **Eurogym** du 14 au 18 Juillet 2024 à Bodo (Norvège) avec 250 participants français
- **Golden Age** du 22 au 27 Septembre 2024 à Burgas (Bulgarie) où 105 Français répartis dans 8 structures seront présents

La Fédération est à leurs côtés pour assurer un suivi administratif (inscriptions, règlements, gestion des tenues...) et un soutien technique à l'élaboration de la production scénique tout au long de la saison 2023-2024. Elle proposera également un accompagnement lors de ces deux manifestations.

La commission a fait le constat d'une baisse globale du nombre de structures engagées et de participation totale à ces grands événements depuis le Covid. Elle ouvre des perspectives pour relancer la participation : définir quels sont les freins, mieux informer et communiquer sur ces grands événements, en axant sur les intérêts d'un tel projet et l'accompagnement fédéral qui peut être proposé.

BABYGYM

Durant la saison écoulée, la commission a poursuivi le travail engagé en matière d'animation du réseau de l'ensemble des acteurs BabyGym (animateurs, formateurs,

référents) via des réunions en visioconférence, et continuera pendant la fin d'été avec l'organisation du colloque annuel des formateurs BabyGym du 28 au 30 août 2024.

En parallèle, l'instance fédérale a procédé à l'élaboration d'un nouveau module de Formation Continue des Animateurs BabyGym et à la numérisation de la mallette pédagogique et du fichier BabyGym en vue de proposer une application à destination des animateurs.

Enfin, la commission s'est attachée au déploiement du nouvel univers BabyGym, via la communication sur les Newsletters, les réseaux sociaux, les webinaires, ainsi que la rédaction d'un guide d'utilisation du kit et une proposition de goodies.



e. COMMISSION DES TERRITOIRES ULTRAMARINS ET CORSE

JÉRÔME MONNÉ

DYNAMISME ET DÉFIS

2023 a été une année de consolidation et de progrès significatifs pour la gymnastique dans les territoires ultra-marins et en Corse. Cette dynamique positive est le résultat d'un engagement renouvelé et d'une gestion efficace des défis spécifiques à ces régions. L'année a été marquée par un temps dédié le 13 mars 2024 réunissant les acteurs clés des DOM-TOM.

PROGRESSION ET SUCCÈS EN 2023

La croissance du nombre de licenciés et l'amélioration des résultats sportifs sont les témoins du dynamisme de la gymnastique dans ces territoires. Collectivement, les régions comptent désormais plus de 10 800 licenciés répartis dans une soixantaine de clubs. Cette progression est notable sur l'ensemble des territoires et de la Corse. L'accent a été mis sur la maîtrise des outils compétitifs et des formations adaptées aux besoins locaux. En Guadeloupe et en Nouvelle-Calédonie, des améliorations significatives ont été réalisées en termes de gestion des compétitions et d'accompagnement individualisé, démontrant une capacité accrue à répondre aux défis spécifiques de ces îles.

RENFORCEMENT DES LIENS ET COLLABORATION

La visite du Président a marqué un tournant dans la consolidation des liens entre la Fédération et les territoires ultramarins ainsi que la Corse. Ces rencontres ont permis de renforcer la collaboration et de poser les bases de projets futurs visant à améliorer la qualité de l'enseignement sportif et la gestion des événements gymniques. L'impact de ces efforts est déjà visible et tangible. Au niveau national et international, les gymnastes des territoires ultramarins et de la Corse sont de plus en plus présents dans les équipes de France.

DÉFIS LOGISTIQUES ET PERSPECTIVES POUR 2024

Malgré ces succès, des défis subsistent, notamment en ce qui concerne la logistique des déplacements et le calendrier des compétitions. Les délais entre les qualifications régionales et les compétitions nationales sont une préoccupation majeure, impactant directement la participation et la performance des athlètes.

CONCLUSION

2023 a été une année de succès notables et de défis relevés pour la gymnastique dans les territoires ultramarins et en Corse. Les prochaines années s'annoncent tout aussi prometteuses, avec un focus particulier sur l'amélioration des conditions logistiques pour les compétitions. La collaboration renforcée entre la Fédération et les territoires est la clé pour continuer à favoriser l'excellence et l'inclusion dans la gymnastique française. La synergie entre les territoires ultramarins est essentielle, car elle permet non seulement de répondre efficacement à des problématiques communes, mais aussi de tisser un réseau d'échanges enrichissants qui contribuent positivement à l'évolution de nos disciplines.



5. RAPPORT FINANCIER



a. RAPPORT DE GESTION DU TRÉSORIER

PASCAL JOURDAN

RAPPEL ET FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 2023

Ce budget a été voté par l'assemblée générale du 25 juin 2022.

Sa construction reposait sur une stratégie budgétaire consistant à atténuer les effets de la crise sanitaire sur la baisse du nombre de licenciés et donc des produits financiers associés, par une politique de déficit budgétaire maîtrisé ; ce déficit étant financé par la reprise de réserves constituées les années antérieures. Le montant du déficit prévu pour cet exercice 2023 était de **-1 400 000 €**.

Finalement, le déficit au 31 décembre 2023 est de -408 544 € représentant 2% du budget définitif de la Fédération.

La réduction de ce déficit est la conséquence :

- D'une plus forte croissance que prévu du nombre de licenciés au 31 août 2023 (+13,5% au lieu de +7%) et au 31 décembre 2023 (+6% au lieu de 3%). L'impact budgétaire est de +583 000 €.
- D'un excédent financier de +142 000 € des Nouveaux Internationaux de France (NIDF) alors que nous avions prévu un résultat négatif de -200 000 €. L'impact budgétaire est de +342 000 €.
- D'un produit exceptionnel de +123 000€ composé principalement d'un solde non consommé du Plan de Solidarité Gymnastique lié à la relance de nos activités suivant la crise sanitaire.

Les faits majeurs de cet exercice ayant un impact fort sur cet exercice sont :

- Une croissance exceptionnelle du nombre de licenciés qui a permis de retrouver plus tôt que prévu le nombre d'avant Covid.
- La réussite des NDIF avec un produit record de la billetterie soit 860 000 €, en augmentation de 40% par rapport à l'édition 2022.
- L'opération Gymproxi pour un montant de 1 437 000€ financée à 80% par l'ANS et dont ont profité 79 structures dont 62 clubs.
- La mise en œuvre du « @paiement » pour le paiement des licences et des affiliations.
- La mise en exploitation des 6^{ème} et 7^{ème} étages du siège fédéral.

ANALYSE DU COMPTE RÉSULTAT

Il se décompose selon une triple distinction au niveau des opérations :

Celles relatives à l'activité économique courante, **c'est le résultat d'exploitation qui s'élève à -512 360 €**.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 19 129 234 € soit une augmentation de 22 % par rapport à 2022.

Ils sont composés des :

- **Cotisations-Affiliations pour un montant de 8 360 000 €** en augmentation de 12% par rapport à 2022 pour les raisons déjà expliquées.
- **Ventes de prestations de services** d'un montant de 2 931 594 € en augmentation de 18% par rapport à 2022. L'augmentation significative concerne la billetterie des NDIF déjà évoquée.
- **Concours publics et subventions d'exploitation** pour un montant de 4 072 000 € en augmentation de 26%.
 - » Les subventions de l'ANS progressent de 22% sous l'effet exclusif de l'opération Gymproxi pour un montant de 1 274 000 €.
Le contrat de performance en soutien à la préparation des équipes de France baisse de 10%, ce qui est regrettable en année sélective aux JO. Il passe de 1 760 000 € à 1 584 000 € soit - 176 000 €. Le contrat de développement reste stable à 680 000 €.
 - » Les NDIF ont reçu le soutien financier du Ministère des sports (125 000€), du Conseil Régional Île-de-France (125 000€) et de la mairie de Paris (10 000€). Ces soutiens financiers représentent 22% des produits.
- **Les reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges** concernent principalement la refacturation de charges à des tiers. Ils sont sans impact sur le résultat comptable.
- **L'utilisation de fonds dédiés soit 347 000 €**. Le détail des fonds dédiés repris est fourni dans l'annexe des comptes au paragraphe 4.3.3.
- **Autres produits** : il s'agit essentiellement du produit des assurances attachées à la licence. Ils sont en augmentation en lien avec la croissance du nombre de licenciés et de l'augmentation de leur tarif à partir du 1/9/2022.

En synthèse :

- Le produit des licences représente : 47% des produits d'exploitation
- Les ventes de prestations : 15%
- Les autres produits d'exploitation : 19%
- Les subventions d'exploitation : 21%. Le taux de financement public est à la baisse.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 19 641 594 € soit une augmentation de 25 % par rapport à 2022. Elles sont composées :

- Des « **Autres achats et charges externes** » pour un montant de 11 743 856 €, en hausse de 28%. Cette hausse est principalement due :
 - » à l'inflation sur les frais de déplacement, l'hébergement (+22% pour ces deux derniers postes) et les fluides,
 - » la mise en exploitation des 6^{ème} et 7^{ème} étages,
 - » les coûts d'assurance licence (+920 000 € comparé à 2022)
 - » et les achats de matériels pour le projet Gymproxi.
- Des « **Aides financières** » versées par la FFGym qui augmentent de 27%, soit 390 000 €. Cette augmentation a bénéficié au pôle de Marseille pour permettre de prolonger son activité jusqu'à la fin de l'année scolaire avant sa fermeture, à la réforme des aides personnalisées avec une partie du versement en direction des structures d'accueil des gymnastes, au C.O.T (+5%) pour la mise en place du réseau des Agents de Développement et au soutien à l'organisation des finales nationales.
- D' « **Impôts, taxes et versements assimilés** » qui augmentent de 33%. Cette hausse intervient après une baisse technique exceptionnelle constatée en 2022 de 25% suivant les dispositifs d'aides de l'Etat mis en place avec l'exonération de certaines taxes liées à la période Covid.
- De « **Salaires, traitements et charges sociales** » qui augmentent globalement de 12%. Elles s'expliquent par une hausse du nombre du personnel (+6ETP) et une hausse généralisée des salaires. Il faut noter que le budget consacré à l'encadrement technique a augmenté régulièrement depuis 2018, passant de 580K€ à presque 900K€ en 2023 soit 420K€ supplémentaires. Cette augmentation est à rapprocher de l'évaluation faite chaque année en annexe des comptes de la contribution en nature de l'Etat concernant le placement de CTS auprès de la Fédération. Nous sommes passés d'une évaluation de cette contribution de 5 693 000 € en 2018 à 4 928 000 € en 2023, soit - 765 000 € en 5 ans, l'équivalent de 10 postes.
- De « **Dotations aux amortissements et aux dépréciations** » qui augmentent de 30%, conséquence du début de l'amortissement de l'acquisition immobilière. Cette acquisition sera amortie sur 20 ans.
- De « **Dotations aux provisions** » en lien avec les contentieux en cours.
- De « **Reports en fonds dédiés** » de subventions publiques reçues en 2023 et dont les actions financées ont été reportées en 2024. Le détail de ces fonds dédiés est fourni dans l'annexe des comptes au paragraphe 4.3.3

Celles relatives aux incidences de la gestion financière, **c'est le résultat financier qui s'élève à -19 800 €.**

- **Les produits financiers progressent** de 105% en raison des taux de rémunération favorables en cours actuellement, et de l'apport de trésorerie supplémentaire généré par le nouveau mode de paiement des licences
- **Les charges financières** progressent également en raison des intérêts du prêt lié à l'acquisition immobilière.

Dès 2024, une gestion optimisée de notre trésorerie doit nous permettre d'équilibrer pour le moins ce résultat.

Celles relatives aux opérations exceptionnelles, **c'est le résultat exceptionnel qui s'élève à 123 000 €.**

Le produit exceptionnel est composé essentiellement du solde non consommé du Plan Solidarité Gymnastique et de l'amortissement d'une subvention d'amortissement.

Pour compléter l'analyse de ce compte de résultat, le tableau analytique fait apparaître :

- Un résultat positif d'exploitation de la Maison des Sports de Labège de 83 000 €, hors charges de personnel et dotations aux amortissements. Le taux d'occupation est de 95% à ce jour.
- Le chapitre des activités gymniques est en hausse de 24% dû en partie au projet Gymproxi. Il représente 39% des charges d'exploitation hors évènementiel.
- Le chapitre « Développement des activités gymniques olympiques et de haut-niveau » progresse de 4% malgré une baisse constatée de 10% du contrat de performance en direction essentiellement de ce chapitre budgétaire.

ANALYSE DU BILAN

Le bilan proposé traduit la situation patrimoniale de la Fédération au 31 décembre 2023.

Le total du bilan présenté progresse de 18% entre 2022 et 2023, passant de 20 302 000 € à 23 921 000 €.

BILAN ACTIF

L'actif immobilisé passe de 9,4 M€ à 9,9 M€ en raison des acquisitions réalisées sur l'exercice pour 1 436 000 €. Elles sont constituées :

- D'investissements incorporels pour un montant de 628 000 € concernant essentiellement les logiciels JugeGym, Scoregym et Epaïement.
- D'investissements corporels pour un montant de 808 000 € concernant : 708 000 € pour les aménagements des 6^{ème} et 7^{ème} étages, 33 000 € de matériel gymnique destiné à l'équipement des finales nationales, 25 000 € à l'entretien de la Maison des Sports, 22 000 € d'achat de matériels informatiques et 20 000 € de réparations diverses sur le patrimoine immobilier.

Cet actif est aussi composé d'immobilisations financières pour un montant de 103 805 € composé pour 60% par notre contribution légale aux Comités Interprofessionnels du Logement.

L'actif circulant, soit 14 011 213 € progresse aussi de 29%.

Le niveau de créance progresse de 48% par rapport à l'exercice précédent.

Les créances « clients et usagers » baissent de 48%. Cette baisse est due à la mise en œuvre du epaiement qui réduit fortement les créances des comités régionaux (-590 000 €).

Les autres créances s'élèvent à 2 125 000 € et concerne principalement une subvention à recevoir concernant Gynproxi (1 700 000 €).

La trésorerie nette à la clôture s'élève à 10 464 000 € au 31 décembre 2023 contre 8 668 000 € au 31 décembre 2022. Cette augmentation de 21% est liée principalement à la mise en œuvre du epaiement.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 867 610 € au 31 décembre 2023, dont 485 000 € pour les assurances des licences. Pour le reste, elles correspondent à des charges d'exploitation de la Fédération et restent stables.

BILAN PASSIF

Les fonds propres s'élèvent à 9 033 326 € et baissent de 4,5%, conséquence du résultat déficitaire de l'exercice.

Ils sont composés pour 77% de réserves votées par les assemblées générales précédentes.

La situation des réserves votées depuis 2016 est la suivante :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Reste disponible
Provisions disponibles :										
Site internet SD	120 000,00	-120 000,00								0,00
Equipment pôles France	120 000,00	-65 000,00								55 000,00
Formation des cadres en devenir par rapport au haut niveau	100 000,00			100 000,00				0,00		200 000,00
Préparation des Equipes de France olympiques à l'horizon 2020-2024	90 000,00	0,00						-90 000,00		0,00
Projet Olympique 2024		300 000,00	150 000,00	450 000,00	1 030 000,00	1 180 000,00		-310 000,00	-1 000 000,00	1 800 000,00
Pratiques non compétitives	50 000,00	140 000,00		200 000,00				0,00		390 000,00
Structures déconcentrées		200 000,00		130 000,00						330 000,00
Plan de soutien aux clubs FFG					300 000,00		-300 000,00			0,00
	480 000,00	455 000,00	150 000,00	880 000,00	1 330 000,00	1 190 000,00	-300 000,00	-400 000,00		2 775 000,00



À propos de ces réserves, nous vous proposons deux résolutions :

- La résolution n°2 propose de financer le déficit par la reprise de 400 000 € sur les réserves « Préparation des Equipes de France olympiques à l'horizon 2020-2024 » pour un montant de 90 000 € et « Projet Olympique 2024 » pour un montant de 310 000 €, conformément à notre stratégie budgétaire.
- La résolution n°3 a pour objectif de réorganiser les réserves constituées depuis 2016 pour donner à la future gouvernance plus de souplesse et plus de liberté quant à la reprise de celles-ci par rapport au futur projet fédéral.

Il est proposé à l'Assemblée Générale de réaffecter les réserves suivantes :

	2023-2	Reste disponible
Provisions disponibles :		
Site internet SD		0,00
Equipment pôles France	-55 000,00	0,00
Formation des cadres en devenir par rapport au haut niveau	-200 000,00	0,00
Préparation des Equipes de France olympiques à l'horizon 2020-2024	0,00	0,00
Projet Olympique 2024	-1 800 000,00	1 000 000,00
Pratiques non compétitives	-390 000,00	0,00
Structures déconcentrées	-330 000,00	0,00
Plan de soutien aux clubs FFG		0,00
	-2 775 000,00	1 000 000,00

Pour un montant total de 2 775 000 € à une nouvelle réserve « Projet fédéral 2025-2028 ».

Le solde restant de 1M€ de la réserve « Préparation Olympique 2024 » permettra de financer le déficit 2024.

Situation des réserves passées antérieurement à 2016 et restructurées par l'Assemblée Générale de juin 2022 :

Fond de dotation (fond associatif)	37 061,18
Provision solidarité	198 772,50
Investissement - agrandissement fédération	1 651 400,79
Réserve de prévoyance (analysée comme une réserve pour fonds de roulement).	941 656,31

Il n'est pas nécessaire de reprendre la réserve « Investissement - agrandissement fédération ».

Résolution n°3 : il est proposé de la renommer « Investissement ». Cela permettra sa reprise pour tout type d'investissement (immobilier, numérique, matériel gymnique,...)

Depuis 2021, il apparait une subvention d'investissement de 55 000 € obtenue dans le cadre du plan de relance pour la digitalisation des fédérations. Elle baisse de 11 000€ en 2023 correspondant à la quote part de l'amortissement annuel.

Les fonds dédiés pour un montant de 822 607 € concernent des subventions reçues de l'ANS et du Ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Ces budgets n'ont pas été consommés en 2023 pour plusieurs raisons : versement tardif du soutien financier, retard dans l'exécution de certains projets, pluriannualité des projets. Le détail est fourni au paragraphe 4.3.3 de l'annexe au compte, colonne « Fonds dédiés n ». Ces fonds dédiés concernent à 77% le projet Gymproxi.

Les emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit s'élevaient à 4 216 000 € au 31 décembre 2023.

En 2022, la Fédération a souscrit un emprunt de 4 500 000 € afin de financer l'acquisition des 6^e et 7^e étages du 7^{ter} cour des petites écuries. Cet emprunt a été souscrit auprès de deux organismes bancaires (CM et CIC) à un taux de 1,62%. Le capital restant dû s'élève à 4 165 000 € au 31 décembre 2023.

Pour rappel, nous avons un autre emprunt souscrit en 2018 à un taux de 0,75% afin de financer le plan numérique fédéral. Le capital restant dû au 31 décembre 2023 s'élève à 50 000 €. Cet emprunt est arrivé à échéance en avril 2024.

Au total, les remboursements des emprunts en 2023 s'élèvent à environ 470 K€.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 1 535 000 € au 31 décembre 2023 contre 2 609 000 € en 2022. Ces dettes concernent divers fournisseurs de la Fédération.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 665 000 € au 31 décembre 2023 contre 738 000 € en 2022. Elles correspondent principalement à la provision pour congés payés pour un montant de 322 000 € et aux différentes dettes auprès des organismes sociaux.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 7 253 000 € : il s'agit essentiellement des produits de licences, d'affiliations et d'assurance concernant la saison 2023/2024 à comptabiliser sur 2024.

Perspectives d'avenir et événements postérieurs à la clôture des comptes

Le déficit budgétaire voté en 2024, soit 930 000 €, est toujours d'actualité. Si la croissance du nombre de licenciés est plus forte que prévue, les charges financières liées aux sollicitations du COJO et du CNOSF seront supérieures



aux prévisions : organisation du parcours de la flamme sur deux lieux, animation du club France et du bâtiment Archi-Folies.

Pour conclure ce rapport de gestion, je vous propose quelques indicateurs économiques qui doivent vous permettre d'apprécier la santé économique de notre Fédération.

En 10 ans :

- l'actif immobilisé est passé de 2,2 M€ à 9,9 M€,
- la situation nette a progressé de 3,5 M€ à 9 M€,
- les produits d'exploitation hors subvention d'exploitation ont augmenté de quasiment 6 M€, passant de 9,1 M€ à 15 M€ sous l'effet de la croissance du nombre de licenciés.

Sa capacité d'autofinancement de 970 000 € lui permet de faire face au remboursement des emprunts qui s'élevait à environ 470 K€ en 2023. Elle permet également, en complément de sa trésorerie accumulée au fil des années, de continuer à pouvoir investir dans les années futures.

A 150 ans, la santé économique de la FFGym est bonne et les indicateurs sont au vert. Cette situation ouvre de belles perspectives à notre Fédération et doit lui permettre de faire face aux mutations importantes à venir.



b. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT



I. BILAN

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	5 182 948	3 456 654	1 726 294	1 388 238
		Immobilisations incorporelles en cours	97 500		97 500	345 351
		TOTAL	5 280 448	3 456 654	1 823 794	1 733 589
	Immobilisations corporelles	Terrains	237 473		237 473	237 473
		Constructions	9 321 744	1 946 135	7 375 609	1 741 731
		Inst.techniques, mat.out.industriels	1 284 424	916 473	367 950	264 134
		Immobilisations corporelles en cours	1 508		1 508	5 320 501
Avances et acomptes						
	TOTAL	10 845 151	2 862 609	7 982 541	7 563 841	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées	28 705		28 705	28 705	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	63 200		63 200	63 200	
	Autres	11 899		11 899	16 494	
	TOTAL	103 805		103 805	108 400	
	Total I	16 229 404	6 319 263	9 910 141	9 405 830	
Actif circulant	Créances ⁽³⁾	Stocks et en cours				
		Créances clients, usagers et comptes rattachés	622 065	68 252	553 813	1 064 564
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	2 125 516		2 125 516	740 062
		TOTAL	2 747 582	68 252	2 679 329	1 804 626
	Divers	Valeurs mobilières de placement	2 250 000		2 250 000	2 100 000
		Instruments de trésorerie				
Disponibilités		8 214 273		8 214 273	6 568 802	
	Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	867 610		867 610	423 570	
	Total II	14 079 466	68 252	14 011 213	10 896 998	
	Frais d'émission des emprunts III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
	Ecart de conversion Actif V					
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	30 308 871	6 387 516	23 921 355	20 302 829	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

Edité à partir de Loop V5.1.0.0



I. BILAN

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	146 601	146 601
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	5 091 400	5 391 400
Autres	1 912 489	1 912 489	
Report à nouveau	2 251 045	2 079 255	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-408 544	-128 210	
Situation nette (sous-total)	8 992 993	9 401 537	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	40 333	51 333	
Provisions réglementées			
Total I	9 033 326	9 452 870	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	822 607	414 769
Total II	822 607	414 769	
Provisions	Provisions pour risques	281 000	236 000
	Provisions pour charges		
Total III	281 000	236 000	
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	4 216 211	4 687 129
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	9 073	9 757
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 535 482	2 609 293
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	665 165	738 035
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	105 280	24 481
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	7 253 207	2 130 490	
Total IV	13 784 420	10 199 189	
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	23 921 355	20 302 829	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		



II. COMPTE DE RÉSULTAT

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	8 360 550	7 433 768
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		-909
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	2 931 594	2 468 567
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	4 072 920	3 224 245
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	346 921	335 627	
Utilisations des fonds dédiés	347 000	145 951	
Autres produits	3 070 247	2 019 509	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	19 129 234	15 626 760
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	11 743 856	9 167 456
	Aides financières	1 808 758	1 418 435
	Impôts, taxes et versements assimilés	346 243	259 025
	Salaires et traitements	2 804 598	2 545 745
	Charges sociales	1 168 051	996 993
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	931 789	711 915
	Dotations aux provisions	64 580	217 635
	Reports en fonds dédiés	754 838	389 616
Autres charges	18 878	19 415	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	19 641 594	15 726 240
1. Résultat d'exploitation (I-II)		-512 360	-99 479



II. COMPTE DE RÉSULTAT

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits financiers	De participations	9 259	13 888
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	46 687	4 572
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		7 470
	Différences positives de change	706	602
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 468	2 274
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		59 122	28 808
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilés	78 969	45 096
	Différences négatives de change	1	0
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		78 970	45 097
2. Résultat financier (III-IV)		-19 848	-16 288
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-532 208	-115 768
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	84 308	
	Sur opérations en capital	39 000	5 167
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		123 308
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	-356	1 100
	Sur opérations en capital		16 509
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		-356
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		123 664	-12 442
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Total des produits (I + III + V)		19 311 664	15 660 735
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		19 720 208	15 788 946
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-408 544	-128 210
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature		4 928 270	5 323 045
Bénévolat			
Total		4 928 270	5 323 045
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature		4 928 270	5 323 045
Personnel bénévole			
Total		4 928 270	5 323 045

c. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

BRUNO ROUILLÉ – ORCOM

AVRIL 2024

Rapports du Commissaire aux comptes

orcom

FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE
Siège social : 7 TER COUR DES PETITES ECURIES
75010 PARIS

784 405 839 00043

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons notamment été conduits à nous assurer du bon traitement comptable des opérations relatives à la nouvelle procédure de prise de licences.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur le 13 avril 2024.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 Avril 2024
ORCOM AUDIT
Commissaire aux comptes



Bruno ROUILLÉ

Associé

d. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

BRUNO ROUILLÉ – ORCOM

AVRIL 2024

Rapports du Commissaire aux comptes

orcom

FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE
Siège social : 7 TER COUR DES PETITES ECURIES
75010 PARIS

784 405 839 00043

..*.*.*

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article R.612-5 du code de commerce.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

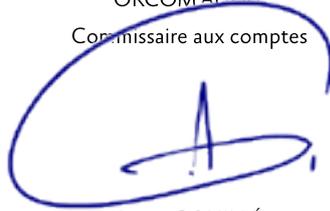
Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce et à l'article L. 242 C du code général des impôts.

Fait à Paris, le 15 Avril 2024

ORCOM AUDIT

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop that encircles the name "Bruno ROUILLÉ".

Bruno ROUILLÉ

Associé

e. BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

PASCAL JOURDAN

PRODUITS	2018 réalisé	2019 réalisé	2020 réalisé	2021 réalisé	2022 réalisé	2023 voté	2023 réalisé	2024 voté	2025 proposé
Ressources propres	8 315 590,00	8 546 178,00	7 636 855,00	7 121 741,00	8 363 912,00	8 420 000,00	9 522 977,00	9 725 000,00	10 521 000,00
Licences	7 013 000,00	7 282 935,00	6 875 596,00	6 235 000,00	7 205 605,00	7 560 000,00	8 143 219,00	8 750 000,00	9 510 000,00
Affiliations	223 500,00	231 520,00	229 547,00	223 000,00	221 280,00	230 000,00	222 400,00	225 000,00	221 000,00
Publications (Gym Mag)	17 600,00	10 400,00	11 063,00	4 286,00	0,00				
Droits d'engagements finales nationales	213 700,00	201 509,00	18 034,00	36 886,00	204 380,00	210 000,00	217 892,00	255 000,00	300 000,00
Participation aux grands événements hors France	282 000,00	201 177,00	61 136,00	124 088,00	275 783,00	210 000,00	377 497,00	280 000,00	280 000,00
Inscriptions formations fédérales et professionnelles	0,00	3 050,00	2 182,00	0,00	940,00	0,00	18 699,00	0,00	0,00
Droits de mutation, pénalités, amendes	13 000,00	9 328,00	12 650,00	12 800,00	12 000,00	10 000,00	10 584,00	10 000,00	10 000,00
Autres produits	552 790,00	606 259,00	426 647,00	485 681,00	443 924,00	200 000,00	532 686,00	205 000,00	200 000,00
Quote-part zones									
Assurances	1 135 000,00	1 162 739,00	1 053 107,00	1 193 260,00	1 782 451,00	1 600 000,00	2 959 219,00	3 050 000,00	6 069 000,00
Partenariats (hors grands événements)	959 600,00	1 296 074,00	611 533,00	430 493,00	1 006 253,00	800 000,00	981 459,00	880 000,00	900 000,00
Partenariats commerciaux	302 000,00	606 914,00	557 535,00	169 863,00	229 541,00	150 000,00	228 511,00	230 000,00	250 000,00
Publicités	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Partenariats en nature et prestations	657 600,00	687 160,00	53 998,00	260 630,00	776 712,00	650 000,00	752 948,00	650 000,00	650 000,00
Subventions	2 141 280,00	2 309 500,00	2 181 287,00	3 059 894,00	3 021 438,00	2 501 000,00	3 872 584,00	2 320 000,00	2 595 000,00
Contrats ANS	2 026 580,00	2 223 000,00	2 180 000,00	2 645 331,00	2 895 452,00	2 410 000,00	3 760 353,00	2 235 000,00	2 485 000,00
Emplois aidés	4 000,00	0,00	0,00	19 330,00	48 859,00	16 000,00	28 667,00	0,00	25 000,00
Autres aides	90 000,00	65 000,00	0,00	375 900,00	70 000,00	60 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
CNOSF (International et équipement)	20 700,00	21 500,00	1 287,00	19 333,00	7 127,00	15 000,00	13 564,00	15 000,00	15 000,00
Maison des Sports	165 500,00	181 032,00	173 430,00	190 810,00	228 226,00	213 000,00	241 077,00	260 000,00	235 000,00
Produits financiers	12 300,00	12 832,00	7 105,00	3 100,00	28 809,00	0,00	58 090,00	20 000,00	95 000,00
Produits exceptionnels	77 500,00	41 549,00	8 144,00	95 800,00	0,00	0,00	98 308,00	0,00	0,00
Reprises de provision	0,00	614,00	3 116,00	973 731,00	194 138,00	0,00	224 021,00	0,00	0,00
Total des produits hors évènementiel	12 806 770,00	13 550 518,00	11 674 577,00	13 068 829,00	14 625 227,00	13 534 000,00	17 957 735,00	16 255 000,00	20 415 000,00
Évènementiel international organisé en France	851 580,00	828 856,00	969 763,00	0,00	1 035 509,00	0,00	1 353 930,00	0,00	1 100 000,00
Total Produits Internationaux de France	851 580,00	828 856,00	0,00	0,00	1 035 509,00	0,00	1 291 470,00	0,00	1 100 000,00
Évènementiel international organisé en France	655 000,00	484 168,00	0,00	0,00	743 397,00	0,00	1 190 692,00		
Concours publics		115 000,00			210 000,00				
Partenariats commerciaux	86 000,00	122 327,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Partenariats en nature et prestations	110 580,00	107 361,00	0,00	0,00	82 112,00	0,00	100 778,00		
Produits Compétition internationale sur le territoire	0,00	0,00	969 763,00	0,00	0,00	0,00	62 460,00	0,00	0,00
Évènementiel international organisé en France		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 460,00		
Partenariats en nature et prestations									
Total général des produits	13 658 350,00	14 379 374,00	12 644 340,00	13 068 829,00	15 660 736,00	13 534 000,00	19 311 665,00	16 255 000,00	21 515 000,00

Comité Directeur du 13 avril 2024

CHARGES	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2023	2024	2025
	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	voté	réalisé	voté	proposé
Administration	1 490 550,00	1 518 808,00	1 118 444,00	1 373 620,00	1 423 840,00	1 620 000,00	1 805 494,00	2 010 000,00	1 811 000,00
Fonctionnement institutionnel	517 050,00	579 322,00	417 849,00	465 240,00	511 011,00	590 000,00	609 477,00	860 000,00	640 000,00
Services généraux	406 500,00	288 521,00	247 972,00	252 320,00	263 065,00	250 000,00	394 289,00	350 000,00	406 000,00
Communication, promotion et système d'information	567 000,00	650 965,00	452 623,00	656 060,00	649 764,00	780 000,00	801 728,00	800 000,00	765 000,00
Assurances	1 169 000,00	1 162 749,00	1 053 107,00	1 269 600,00	1 992 709,00	1 600 000,00	2 957 239,00	3 050 000,00	6 069 000,00
Activités gymniques	5 358 970,00	5 442 698,00	3 176 996,00	4 725 550,00	5 874 521,00	6 215 000,00	7 256 223,00	6 075 000,00	6 355 000,00
Développement du sport de haut-niveau	3 372 900,00	3 695 209,00	2 075 143,00	3 491 130,00	4 146 914,00	4 110 000,00	4 309 224,00	3 945 000,00	4 015 000,00
Promotion du sport pour le plus grand nombre	1 078 470,00	952 843,00	335 632,00	524 079,00	978 827,00	1 030 000,00	1 202 889,00	1 130 000,00	1 240 000,00
Formation de l'encadrement	171 500,00	102 427,00	66 857,00	67 026,00	106 582,00	235 000,00	137 395,00	190 000,00	200 000,00
Médical et prévention	23 500,00	18 954,00	8 405,00	124 620,00	120 329,00	160 000,00	123 856,00	100 000,00	140 000,00
Structuration et développement territorial	712 600,00	673 265,00	690 959,00	518 695,00	521 869,00	680 000,00	1 482 859,00	710 000,00	760 000,00
Partenariats	657 600,00	687 160,00	53 998,00	260 630,00	776 712,00	650 000,00	752 948,00	650 000,00	650 000,00
Partenariats en nature et prestations (hors CE)	657 600,00	687 160,00	53 998,00	260 630,00	776 712,00	650 000,00	752 948,00	650 000,00	650 000,00
Maison des Sports	103 500,00	113 649,00	124 742,00	132 500,00	129 394,00	140 000,00	158 275,00	180 000,00	165 000,00
Charges financières et dotations comptables	568 300,00	756 648,00	824 575,00	967 100,00	997 156,00	744 000,00	1 073 026,00	1 205 000,00	1 140 000,00
Charges financières			5 500,00	10 450,00	45 097,00	4 000,00	70 613,00	65 000,00	60 000,00
Dotations comptables (amortissement, prov. risques et créances douteuses)	568 300,00	756 648,00	819 075,00	956 650,00	952 059,00	740 000,00	1 002 413,00	1 140 000,00	1 080 000,00
Impôts et taxes									15 000,00
Charges exceptionnelles et sur exercices antérieurs	0,00	0,00	1 490 519,00	175 780,00	394 712,00	0,00	754 839,00	0,00	0,00
Charges à répartir	3 133 870,00	3 061 462,00	3 049 196,00	2 944 250,00	3 305 132,00	3 765 000,00	3 751 073,00	4 015 000,00	4 310 000,00
Charges de personnel administratif et technique	2 982 370,00	2 911 989,00	2 916 320,00	2 796 150,00	3 156 159,00	3 600 000,00	3 599 617,00	3 850 000,00	4 135 000,00
Indemnité de sujétion	115 000,00	109 106,00	112 868,00	114 600,00	117 644,00	125 000,00	122 174,00	125 000,00	140 000,00
Charges de fonctionnement de la Direction Technique Nationale	36 500,00	40 367,00	20 008,00	33 500,00	31 329,00	40 000,00	29 282,00	40 000,00	35 000,00
Excédent d'exploitation	0,00								
Total des charges hors événementiel (1)	12 481 790,00	12 743 174,00	10 891 577,00	11 849 030,00	14 894 176,00	14 734 000,00	18 509 117,00	17 185 000,00	20 515 000,00
Événementiel international organisé en France (2)	807 680,00	923 973,00	421 908,00	32 500,00	894 771,00	200 000,00	1 211 092,00	0,00	1 000 000,00
Total Charges Internationaux de France	0,00	748 741,00	0,00	0,00	879 138,00	200 000,00	1 171 483,00	0,00	1 000 000,00
Charges d'organisation Internationaux de France	697 100,00	641 380,00	0,00	0,00	797 026,00	200 000,00	1 048 013,00		
Animation régions et volet historique							22 692,00		
Partenariats en nature et prestations Internationaux de France	110 580,00	107 361,00	0,00	0,00	82 112,00	0,00	100 778,00		
Charges Compétition internationale sur le territoire		175 232,00	421 908,00	32 500,00	15 633,00	0,00	39 609,00	0,00	0,00
Charges d'organisation		175 232,00		32 500,00	15 633,00	0,00	39 609,00		
Partenariats en nature et prestations									
Total général des charges (1+2)	13 289 470,00	13 667 147,00	11 313 485,00	11 881 530,00	15 788 947,00	14 934 000,00	19 720 209,00	17 185 000,00	21 515 000,00

Détail du budget ACTIVITES GYMNIQUES	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2023	2024	2025
	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	voté	réalisé	voté	proposé
Développement des activités gymniques olympiques et de haut-niveau	3 372 900,00	3 695 209,00	2 075 143,00	3 491 130,00	4 146 914,00	4 110 000,00	4 309 224,00	3 945 000,00	4 015 000,00
Préparation des collectifs	1 558 000,00	1 708 155,00	586 397,00	1 400 199,00	1 854 601,00	2 000 000,00	1 915 422,00	1 800 000,00	1 815 000,00
Projet de performance fédéral (ex PES)	948 400,00	968 934,00	810 554,00	1 083 563,00	1 151 652,00	850 000,00	1 160 164,00	880 000,00	890 000,00
Formation, insertion professionnelle et aides personnalisées	664 100,00	720 722,00	530 008,00	774 988,00	847 518,00	960 000,00	977 031,00	960 000,00	990 000,00
Suivi de la santé des sportifs sur les listes de haut-niveau	147 400,00	203 370,00	123 808,00	163 950,00	206 802,00	220 000,00	196 729,00	225 000,00	240 000,00
International et coopération	55 000,00	94 028,00	24 376,00	68 430,00	86 341,00	80 000,00	59 878,00	80 000,00	80 000,00
Promotion des activités gymniques pour le plus grand nombre	1 078 470,00	952 843,00	335 632,00	524 079,00	978 827,00	1 030 000,00	1 202 889,00	1 130 000,00	1 240 000,00
Développement des activités gymniques	494 470,00	400 924,00	148 053,00	232 010,00	366 180,00	380 000,00	475 911,00	490 000,00	500 000,00
Soutien aux manifestations nationales	584 000,00	551 919,00	187 579,00	292 069,00	591 207,00	650 000,00	685 781,00	640 000,00	740 000,00
Aides aux zones techniques et DOM/TOM, secteurs scolaire, universitaire	0,00								
Prestations de services (La Villette / TrainMe / PAFENI)					21 440,00		41 197,00		
Formation de l'encadrement	171 500,00	102 427,00	66 857,00	67 026,00	106 582,00	235 000,00	137 395,00	190 000,00	200 000,00
Formation fédérale	69 000,00	42 032,00	25 756,00	39 370,00	88 635,00	160 000,00	87 090,00	150 000,00	160 000,00
Formation professionnelle	67 000,00	50 042,00	40 621,00	27 656,00	16 505,00	65 000,00	38 486,00	20 000,00	20 000,00
Ingenierie FPC & Documentation pédagogique	35 500,00	10 353,00	480,00	0,00	1 442,00	10 000,00	11 819,00	20 000,00	20 000,00
Médical et prévention	23 500,00	18 954,00	8 405,00	124 620,00	120 329,00	160 000,00	123 856,00	100 000,00	140 000,00
Structuration du secteur médical	23 500,00	16 834,00	8 405,00	65 750,00	69 201,00	100 000,00	67 964,00	80 000,00	75 000,00
Actions de prévention – recherche	0,00	2 120,00	0,00	58 870,00	51 128,00	60 000,00	55 892,00	20 000,00	65 000,00
Structuration et développement territorial	712 600,00	673 265,00	690 959,00	518 695,00	521 869,00	680 000,00	1 482 859,00	710 000,00	760 000,00
Structuration et développement territorial (Metropole et DOM) et et soutien au	160 300,00	170 886,00	164 349,00	107 620,00	74 589,00	140 000,00	914 539,00	160 000,00	160 000,00
Développement territorial (COT)	552 300,00	502 379,00	526 610,00	411 075,00	447 280,00	540 000,00	568 320,00	550 000,00	600 000,00
Totaux	5 358 970,00	5 442 698,00	3 176 996,00	4 725 550,00	5 874 521,00	6 215 000,00	7 256 223,00	6 075 000,00	6 355 000,00

6. PROJETS DES RÉSOLUTIONS



a. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 201^{ème} CONGRÈS FÉDÉRAL

SAMEDI 22 JUIN 2024

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Trésorier et du rapport de certification des comptes annuels du Commissaire aux Comptes, **approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur des 13 et 14 avril 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit du résultat comptable de la Fédération Française de Gymnastique d'un montant de - 408 544 € de la façon suivante :

- en réserve sur le « projet olympique » pour un montant de 310 000 € ;
- en réserve sur la « préparation des équipes de France olympiques à l'horizon 2020-2024 » pour un montant de 90 000 € ;
- en report à nouveau négatif pour le solde de 8 544 €.

TROISIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur des 13 et 14 avril 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire décide :

1) de réaffecter les réserves suivantes, figurant au passif du bilan :

- « Equipement Pôles France » pour un montant de 55 000 € ;
- « Formation des cadres en devenir par rapport au haut-niveau » pour un montant de 200 000 € ;
- « Projet olympique 2024 » pour un montant de 1 800 000 € ;
- « Pratiques non compétitives » pour un montant de 390 000 € ;
- « Structures déconcentrées » pour un montant de 333 000 € ;

soit un montant total de 2 775 000 €, à la création d'une nouvelle réserve : « Projet fédéral 2025-2028 ».

2) de renommer la réserve « Investissement – Agrandissement Fédération » en réserve « Investissement »

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées relevant de l'article L.612-5 du Code de Commerce, prend acte de l'absence de nouvelles conventions par rapport à l'exercice précédent.

CINQUIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire **décide de maintenir le prix global de l'affiliation pour la saison 2025/2026 à 160€.**

SIXIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire **décide de maintenir le prix de la licence, hors assurance, pour la saison 2025/2026 à 26,50€.**

SEPTIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire **décide de maintenir le prix de la licence individuelle hors assurance pour la saison 2025/2026 à 170€.**

HUITIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison **2024/2025** :

* de maintenir les tarifs et droits d'engagements pour les finales nationales conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

	Individuels	Formations de deux à quatre gymnastes (synchro/duo/trio/quatuor)	Équipes Ensembles Groupes de 5 gymnastes et +
ÉLITE Championnat de France et Masters	60	50	50
PERFORMANCE Championnat de France des Catégories Nationales	45	35	50
FÉDÉRAL Catégories Trophée Fédéral et Festigym	22	27	44
Top 12			250

- pour les autres compétitions, de maintenir le pouvoir aux assemblées générales des comités départementaux et régionaux de fixer les droits d'engagements de la façon suivante :
 - » Comité départemental : échelon départemental ;
 - » Comité régional : échelon interdépartemental et régional.
- pour les compétitions interrégionales ainsi que celles organisées au niveau d'un regroupement de comités régionaux, les droits d'engagements sont fixés à 80% des droits des finales nationales, à l'exception des niveaux de pratique Elite et Performance pour lesquels des droits d'engagement sont fixés à 65%.

NEUVIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide **d'adopter le budget de l'exercice 2025 tel que présenté.**

DIXIÈME RÉOLUTION

En application des dispositions statutaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide du principe de la vente de la Maison des Sports, située au 190 rue Isatis à Labège (31 670).

L'Assemblée Générale Ordinaire donne mandat au Comité Directeur pour entreprendre les démarches à cet effet.

Le prix définitif de la vente sera validé lors d'une prochaine assemblée générale, convoquée spécialement à cet effet.

ONZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.



b. **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 201^{ème} CONGRÈS FÉDÉRAL**

SAMEDI 22 JUIN 2024

PREMIÈRE RÉOLUTION

Après avoir pris connaissance du projet de modification de l'articles 29-D du Règlement Intérieur, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de l'adopter ainsi modifié et de le substituer à celui actuellement en vigueur.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne mandat au Comité Directeur afin de procéder aux éventuelles modifications du règlement intérieur qui seraient exigées par le Ministère chargé des Sports, ou destinées à corriger de simples erreurs rédactionnelles, dans la mesure où ces

dernières ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la Fédération faits par elle. Le cas échéant, ces modifications seront portées à la connaissance de l'assemblée générale lors de sa prochaine réunion.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.



7. RÉCOMPENSES FÉDÉRALES



a. LISTE DES RÉCIPIENDAIRES

PLAQUETTE FÉDÉRALE, MÉDAILLES D'HONNEUR
OR, ARGENT, BRONZE

PLAQUETTE FÉDÉRALE

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
SYLVIE	BATISSE	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
CHRISTIAN	CHAMBAUD	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
FRANÇOISE	MARIE-CATHERINE	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
ELIANE	ROSIER	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
GÉRARD	VALLON	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
ANNICK	DURNY	BRETAGNE
DOMINIQUE	DEMEAUX	CENTRE-VAL DE LOIRE
ALAIN	TROTIGNON	CENTRE-VAL DE LOIRE
FERNANDE	FLORY	GRAND-EST
MARC	GAFANESCH	GRAND-EST
ANDRÉ	HORN	GRAND-EST
JEAN-PAUL	LUTHRINGER	GRAND-EST
JACQUELINE	LUTHRINGER	GRAND-EST

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
JEANNINE	RUDLER	GRAND-EST
PHILIPPE	SCHINZING	GRAND-EST
DAMIEN	VIGIER	HAUTS-DE-FRANCE
JEAN-LOUIS	BOSSON	ILE-DE-FRANCE
ANNE-MARIE	LEMETRE	ILE-DE-FRANCE
ANNICK	SICLAY	ILE-DE-FRANCE
OLIVIER	BARRAU	NOUVELLE-AQUITAINE
PHILIPPE	BLAIS	NOUVELLE-AQUITAINE
MARIE-CHRISTINE	CHARRY	NOUVELLE-AQUITAINE
PATRICIA	CARIOU	PAYS DE LA LOIRE
LILIANE	MAROLLAUD	PAYS DE LA LOIRE
MARIE-NOËLLE	MENANTEAU	PAYS DE LA LOIRE
YVES	MENANTEAU	PAYS DE LA LOIRE

MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE « OR »

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
CHANTAL	BEYSSEN	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
MARC	CHARENSOL	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
JEAN-LOUIS	DUTREY	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
DENYSE	HAISLON-ROYET	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
BRUNO	HUYLBROECK	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
CHRISTIAN	JEANTET	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
PHILIPPE	DUMON	CENTRE-VAL DE LOIRE
MARTINE	ROUSSEAU	CENTRE-VAL DE LOIRE
FRANCK	BATTMANN	GRAND-EST
GHISLAINE	DAUBINE	GRAND-EST
GEORGETTE	HOFSTETTER	GRAND-EST
ELIANE	MERVELET	GRAND-EST
FRANÇOISE	MOULIN	GRAND-EST
JEAN-MARIE	MUNSCH	GRAND-EST
PATRICK	TOURNOIS	GRAND-EST
JEAN-MICHEL	BOUCHEZ	HAUTS-DE-FRANCE
MERCEDES	CHATON	HAUTS-DE-FRANCE
GASTON	CHATON	HAUTS-DE-FRANCE
BRUNO	LECRONT	HAUTS-DE-FRANCE
PASCALE	ARNAUD	ILE-DE-FRANCE

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
MARTINE	CHABRIER	ILE-DE-FRANCE
RÉMI	FAUVET	ILE-DE-FRANCE
CÉDRIC	JAVARD	ILE-DE-FRANCE
PHILIPPE	MAURY	ILE-DE-FRANCE
CLAUDINE	MAURY	ILE-DE-FRANCE
CORINNE	MERCIER	ILE-DE-FRANCE
ROSELYNE	BREANT	NORMANDIE
SANTINA	DEVAUX	NORMANDIE
JOCELYNE	CHAUVEAU	NOUVELLE-AQUITAINE
ELISE	NGUYEN BA	NOUVELLE-AQUITAINE
CAROLINE	OUALLET	NOUVELLE-AQUITAINE
INGRID	PERGAIX	NOUVELLE-AQUITAINE
STÉPHANE	SASSENHAGEN	NOUVELLE-AQUITAINE
PHILIPPE	TARIS	NOUVELLE-AQUITAINE
ISABELLE	BROCHARD-PASCO	PAYS DE LA LOIRE
MICHEL	CHAVIGNAUD	PAYS DE LA LOIRE
JEAN-LOUIS	COURTIN	PAYS DE LA LOIRE
JOCELYN	HERSANT	PAYS DE LA LOIRE
ANTHONY	REVEILLERE	PAYS DE LA LOIRE

MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE
« ARGENT »

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
RÉMI	BARRIERE	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
VÉRONIQUE	BOURLETIAS	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
LAURÈNE	GHEQUIERE	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
CLAUDE	MARTINET	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
JESSICA	BLUM	BRETAGNE
ISABELLE	BONNY	BRETAGNE
MARTINE	LE MANCHEC-LE CHANONY	BRETAGNE
CLAIRE	MURIER	BRETAGNE
ADRIEN	MARTINEZ	GRAND-EST
AURÉLIE	METAJ	GRAND-EST
STÉPHANIE	OUDOIRE	GRAND-EST
CARINE	SATHL	GRAND-EST
PATRICK	SIMON	GRAND-EST
EMMANUELLE	STOECKLE	GRAND-EST
CATHY	PEREIRA DE REZENDE	HAUTS-DE-FRANCE
SANDRINE	RICHARD	HAUTS-DE-FRANCE
EMILIE	SAIDI	HAUTS-DE-FRANCE
SOPHIE	VIGIER	HAUTS-DE-FRANCE
BÉATRICE	COIRE	ILE-DE-FRANCE
DIDIER	GOLLION	ILE-DE-FRANCE
SARA	HENOCQUE	ILE-DE-FRANCE

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
MARIE-PIERRE	MARCHAND	ILE-DE-FRANCE
STÉPHANIE	ROBIN	ILE-DE-FRANCE
MARINE	ALLAIRE	NORMANDIE
VIRGINIE	MARAIS	NORMANDIE
HÉLÈNE	PACARY	NORMANDIE
GENEVIÈVE	ROCHARD	NORMANDIE
EMMANUELLE	ALHAITZ	NOUVELLE-AQUITAINE
AUDREY	BRUNET	NOUVELLE-AQUITAINE
CÉCILE	CHAUMET	NOUVELLE-AQUITAINE
STACY	CHOMEAU	NOUVELLE-AQUITAINE
ELODIE	DUBOURDIEU	NOUVELLE-AQUITAINE
ANGÉLIQUE	MARGOT	NOUVELLE-AQUITAINE
HÉLÈNE	MESSIER	NOUVELLE-AQUITAINE
PASCAL	MICHAUDEL	NOUVELLE-AQUITAINE
CHRISTINE	ANDREU	OCCITANIE
COLETTE	BAILLADE	OCCITANIE
BRUNO	BALITRAND	OCCITANIE
FLORENCE	BATY-FERRY	OCCITANIE
DOMINIQUE	JOBELOT	OCCITANIE
MARIE-CLAIRE	PASCALON	OCCITANIE

MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE
« BRONZE »

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
ANNE-FRANÇOISE	RALLE	BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
JOËLLE	BREHELIN	BRETAGNE
FRANCK	DUFOUR	BRETAGNE
MARTINE	FRABOULET	BRETAGNE
CÉCILE	JOUNEAU	BRETAGNE
VALÉRIE	BOURSIER	CENTRE-VAL DE LOIRE
NEUZA	ROBERT	CENTRE-VAL DE LOIRE
CÉLINE	LEONETTI	CORSE
ESTELLE	GASSER	GRAND-EST
BRIGITTE	GIACOMINI	GRAND-EST
MARIE-CHRISTINE	JUD-SCHITTLY	GRAND-EST
GUILLAUME	OUDOIRE	GRAND-EST

PRÉNOM	NOM	COMITÉ RÉGIONAL
PAULETTE	WESPY	GRAND-EST
WISSEM	BERHILI	ILE-DE-FRANCE
MARTINE	BOUILLOD	ILE-DE-FRANCE
CORINNE	MAGNIEZ	ILE-DE-FRANCE
VINCENT	BOUBY	NOUVELLE-AQUITAINE
SYLVIE	GUERIN	NOUVELLE-AQUITAINE
LAURA	LETOURNEUR	NOUVELLE-AQUITAINE
MARIE-JOSÉ	BLAZIAN	OCCITANIE
VÉRONIQUE	LEULIER	OCCITANIE
HÉLÈNE	AUBERT	PAYS DE LA LOIRE
ANNE	GILLES	PAYS DE LA LOIRE
CLAUDIE	ROUAULT	PAYS DE LA LOIRE

b. PRÉSENTATION DES RÉCIPIENDAIRES DE LA PLAQUETTE FÉDÉRALE

Sylvie BATISSE

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Club Allobroge Annecy

- 1974 – 2014 : Technicienne
- 1994 – 2024 : Membre du Comité Directeur
- 2012 – 2024 : Trésorière

Comité Départemental de Haute-Savoie

- 1996 – 2004 : Technicienne

Christian CHAMBAUD

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Club UGS Portes-les-Valence

- 1965-2001 : Technicien
- 2001-2024 : Membre du Comité Directeur
- 2008-2012 : Président

Comité Départemental Drôme-Ardèche

- 1996-2008 : Membre du Comité Directeur

Françoise MARIE-CATHERINE

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Association Sportive Montferrandaise

- 1975-2018 : Technicienne et Directrice technique
- 2009-2019 : Vice-Présidente

Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes

- 2000-2024 : Secrétaire
- 2000-2024 : Membre du Comité Directeur

Eliane ROSIER

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Club La Sereine gymnastique Montluel

- 1976-2014 : Technicienne
- 1984-2004 : Membre du Comité Directeur
- 2004-2024 : Présidente

Comité Départemental Ain

- 2000-2004 / 2006-2008 : Déléguée technique
- 2004-2006 : Présidente du Comité Technique
- 2008-2012 : Membre du Comité Directeur
- 2012-2024 : Secrétaire

Gérard VALLON

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Club Gymnase Municipal de St Vallier

- 1964-1977 : Technicien
- 1964-2015 : Membre du Comité Directeur
- 1975-2000 : Vice-Président
- 2000-2005 : Président
- 2016-2024 : Président d'honneur actif

Comité Départemental Drôme-Ardèche

- 1966-1970 / 2000-2006 : Membre du Comité Directeur

Annick DURNY

Comité Régional Bretagne

Club SR Obernai Gymnastique

- 1982-1988 : Technicienne

Comité Départemental Bas Rhin

- 1984-1988 : Membre de la Commission technique

Club de Dijon

- 1988-1994 : Technicienne

Club St Jean de Braye

- 1994-1997 : Technicienne
- 1994-1995 : Membre du Bureau
- 1995-1997 : Trésorière

Comité Départemental Côte d'Or et du Loiret

- 1989-1997 : Formatrice juges et cadres

Comité Régional Centre

- 1995-1997 : Formatrice juges/ cadres

Club Gymnastique Sportive Chartres de Bretagne

- 1997-2024 : Membre du Bureau

Comité Régional Bretagne

- 1997-2012 : Formatrice juges/ cadres (ainsi qu'en zone Ouest)
- 2006-2012 : Secrétaire
- 2012-2024 : Présidente

Pôle France de Trampoline de Rennes

- 2019-2024 : Présidente

Dominique DEMAUX

Comité Régional Centre Val de Loire

Club Amicale Laïque Palaiseau

- 1982-2001 : Technicien

Comité Départemental Essonne

- 1988-1992 : Membre du Comité Directeur

Comité Régional Ile de France Ouest

- 1988-1992 : Membre du Comité Directeur

Club Société de Trampoline et de gymnastique de Châteaudun

- 2001-2005 : Technicien
- 2006-2012 : Directeur Technique
- 2020-2024 : Membre du Comité Directeur

Comité Départemental Eure et Loire

- 2010-2012 : Membre du Comité Directeur
- 2012-2016 : Président

Comité Régional Centre Val de Loire

- 2010-2016 : Membre du Comité Directeur
- 2017-2020 : Président

Alain TROTIGNON

Comité Régional Centre Val de Loire

Club Etoile Saint Amandoise

- 1978-2004 : Vice-Président puis Président

Comité Départemental du Cher

- 1989-2012 : Vice-Président
- 2012-2024 : Secrétaire

Fernande FLORY

Comité Régional Grand-Est

Club SG Illzach puis Indépendante Kingersheim

- 1973-2024 : Technicienne et Responsable secteur GAF

Marc GAFANESCH

Comité Régional Grand-Est

Club Société de gymnastique l'Illzach

- 1981-2024 : Technicien
- 2012-2015 : Membre du Comité Directeur
- 2013-2014 : Vice-Président

André HORN

Comité Régional Grand-Est

Club Elisatia Ensisheim

- 1970-2010 : Technicien
- 1991-2024 : Président

Jean-Paul LUTHRINGER

Comité Régional Grand-Est

Club Espérance Mollau

- 1981-1987 : Technicien et Entraîneur GAM
- 1987-1992 / 2002-2006 : Responsable matériel
- 1992-2002 : Technicien et Entraîneur GAM/GAF
- 2006-2024 : Secrétaire

Jacqueline LUTHRINGER

Comité Régional Grand-Est

Club Espérance Mollau

- 1984-2024 : Technicienne

Jean-Paul LUTHRINGER

Comité Régional Grand-Est

Club Espérance Mollau

- 1981-1987 : Technicien et Entraîneur GAM
- 1987-1992 / 2002-2006 : Responsable matériel
- 1992-2002 : Technicien et Entraîneur GAM/GAF
- 2006-2024 : Secrétaire

Jeannine RUDLER

Comité Régional Grand-Est

Club Espérance Moosch

- 1983-2024 : Trésorière

Philippe SCHINZING

Comité Régional Grand-Est

Club Espérance Moosch

- 1976-1991 : Technicien
- 1980-1995 : Juge
- 1993-2024 : Président

Damien VIGIER

Comité Régional Haut-de-France

Club Union Halluinoise de Gym et de Danse

- 1975-2003 : Technicien
- 1995-2024 : Trésorier adjoint

Jean Louis BOSSON

Comité Régional Ile-de-France

Club Sportif Gymnastique Villepinte et Meaux Gymnastique

- 1982-2024 : Membre du Comité Directeur

Pôle Ile-de-France GAF Meaux

- 2012-2024 : Bénévole

Comité Régional Ile-de-France Marne

- 1992-2016 : Membre du Comité Directeur
- 2000-2017 : Trésorier

Comité Régional Ile-de-France

- 2017-2020 : Membre du Comité Directeur

Anne-Marie LEMETRE

Comité Régional Ile-de-France

Club Courbevoie Gym 'Rythmique

- 1968-1974 : Technicienne
- 2000-2009 : Membre du Comité Directeur
- 2010-2023 : Présidente
- 2023-2024 : Vice-Présidente

Comité Départemental Hauts-de-Seine

- 1979-1985 : Membre du Comité Directeur

Comité Régional Ile de France Ouest

- 1979-1989 : Responsable technique

Zone Ile-de-France

- 1978-2000 : Responsable technique
- Fédération Française de Gymnastique
- 1984-2004 : Juge Internationale GR FFGym (sur 5 olympiades)
- 1984-1996 : Membre du Comité Technique
- 1996-2016 : Membre du Comité Directeur (en tant que Présidente du Comité Technique)
- 2004-2016 : Vice-Présidente fédérale
- 2016-2020 : Membre de la Commission Nationale Juridique et Ethique
- 2020- 2024 : Membre de la Commission de surveillance des opérations électorales

Annick SICLAY

Comité Régional Ile-de-France

Club Gym 'Paris 15

- 1978-2020 : Présidente
- 1980-2000 : Juge GAF
- 2020-2024 : Membre du Bureau

Comité Départemental Paris

- 1996-2000 : Membre du Comité Directeur
- 2000-2008 / 2020-2012 : Présidente

Fédération Française de Gymnastique

- 2008-2012 : Membre du Comité Directeur

Olivier BARRAU

Comité Régional Nouvelle Aquitaine

Club Elan Gymnique Blagnac

- 1979-1991 : Technicien

Club Athlétique Béglais

- 1992-1994 : Technicien

Club Sport Athlétique Mérignacais

- 1996-2015 Technicien
- 2008-2015 : Membre du Comité Directeur

Comité Régional Aquitaine

- 2000-2004 : Vice-président
- 2004-2016 : Trésorier

Comité Régional Nouvelle-Aquitaine

- 2017-2020 : Trésorier
- 2020-2024 : Vice-président

Philippe BLAIS

Comité Régional Nouvelle-Aquitaine

Club Gymnastique Saint Martin

- 1976-2024 : Technicien
- 1989-2021 : Président

Comité Départemental Deux Sèvres

- 1989-2016 : Membre du Comité Directeur

Marie-Christine CHARRY

Comité Régional Nouvelle-Aquitaine

Club SPIC Pauillac

- 1983-2024 : Présidente

Patricia CARIOU

Comité Régional Pays de la Loire

Club La Persévérante / Club Les Vigilants

- 1980-1993 : Technicienne

Club Athlétique Club Chapelain

- 1993-2022 : Technicienne
- 2005-2024 : Présidente

Comité Départemental Loire Atlantique

- 2021-2024 : Membre Commission petite enfance

Liliane MAROLLAUD

Comité Régional Pays de la Loire

Club EHA Combrée Gym

- 1980-2005 : Technicien

Comité Départemental Maine et Loire

- 1983-2024 : Membre du Comité Directeur
- 1990-2024 : Trésorière

Marie Noëlle MENANTEAU

Comité Régional Pays de la Loire

Club Les Enfants de Cholet

- 1984-2024 : Membre du Comité Directeur, Secrétaire, Vice-Présidente, Présidente

Comité Départemental Maine et Loire

- 1986-2024 : Membre du Comité Directeur, Secrétaire

Comité Régional Pays de la Loire

- 1989-2024 : Membre du Comité Directeur

Yves MENANTEAU

Comité Régional Pays de la Loire

Club Les Enfants de Cholet

- 1979-2024 : Membre du Comité Directeur (8 années de Vice-Présidence)

Comité Départemental Maine et Loire

- 1992-2024 : Membre du Comité Directeur

Comité Régional Pays de la Loire

- 1984-2024 : Membre du Comité Directeur
- 1996-2008 : Vice-Président
- 2008-2020 : Secrétaire

8. GLOSSAIRE

AER	Aérobic
AFG	Académie France Gymnastique
ANS	Agence Nationale du Sport
BBG	Baby Gym
CAMA	Colloque Annuel du Management Associatif
CDES	Centre de Droit et d'Economie du Sport
CFA	Centre de Formation
CGS	Coach Gym Santé
CIO	Comité International Olympique
CNAM	Commission Nationale d'Admission et de Maintien
CNJ	Commission Nationale des Juges
CNL	Commission Nationale de Labellisation
CNP	Commission Nationale Prospective
CNS	Commission Nationale Spécialisée
COT	Contrat d'Objectif Territorial
CPNEF	Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation
CPO	Centre de Préparation Olympique
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
CTS	Cadre Technique Sportif
DEJEPS	Diplôme d'État Jeunesse, Éducation Populaire et Sport
DESJEPS	Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
DHN	Directeur du Haut Niveau
DTN	Directeur Technique National
EG	European Gymnastics
ETR	Équipe Technique Régionale
FIG	Fédération Internationale de Gymnastique
FOAD	Formation Ouverte et à Distance

FPC	Formation Professionnelle Continue
GAc	Gymnastique Acrobatique
GAF	Gymnastique Artistique Féminine
GAM	Gymnastique Artistique Masculine
GR	Gymnastique Rythmique
HN	Haut Niveau
INF	Institut National de Formation
JO	Jeux Olympiques
JOP	Jeux Olympiques et Paralympiques
ND	Note de Départ
OCSport	Organisme Certificateur de la branche du Sport
PAS	Programme d'Accession Sportif
PES	Programme d'Excellence Sportive
PNE	Programme Accession Sportif
PPF	Projet de Performance Fédéral
PSF	Projet Sportif Fédéral
PST	Projet Sportif Territorial
RERJ	Revue d'Effectif Régionale des Jeunes
RNE	Revue Nationale des Effectifs
RPO	Responsable de la Préparation Olympique
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
RTR	Représentant Technique Régional
TR	Trampoline
TU	Tumbling
UFA	Unité de Formation par Apprentissage
UFR STAPS	Unité de Formation et de Recherche des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

2024



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT